VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 24 SEPTEMBRE 1913 — No. 47

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.... 10 cents
Chaque insertion subséquente 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
LES MERCREDIS
PAR
ANT. GARVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
43 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

Autrefois, et Aujourd'hui

Notre collaborateur *Patriote*, qui fait une si intéressante monographie de la Société Saint-Jean-Baptiste, reproduit en ce moment, des adresses qui furent présentées au marquis de Lorne en 1881 par la population française du Manitoba, et il y joint les réponses du noble seigneur.

Mgr Taché disait au gouverneur-général :

Formés à l'école du respect religieux que nous inspire l'autorité légitime; habitués à voir en Dieu la source première de cette autorité, il nous est facile et doux de considérer Sa Majesté comme le Vice Gérant du Très Haut lui-même, dans le gouvernement temporel de l'immense Empire soumis à son sceptre.

... ...

Dans ce collège (de Saint-Boniface) j'en donne l'assurance à Votre Excellence, on s'efforcera toujours de diriger les études de façon à former les esprits et les cœurs à la connaissance et à l'amour de la vertu. Nous voulons que nos élèves soient des chrétiens sincères, des sujets loyaux et dévoués, des citoyens utiles.

M. Royal, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface ajoutait :

Le pain manque à plusieurs en Europe—nous leur offrons les terres les plus fertiles du monde; la liberté manque à d'autres : nos institutions politiques leur assurent la plus grande somme possible de liberté vraie, unie au respect le plus inviolable pour les droits de chacun.

Le soleil qui fait mûrir nos blés n'éclaire que des hommes libres.

Ces paroles qu'on trouve sur les lèvres de Mgr Taché et de M. Royal pour saluer le représentant du Trône au Canada respirent le contentement, la confiance, l'optimisme. A lire ces lignes après trente ans, on a l'impression de chefs religieux et civils qui étaient satisfaits de l'ordre de choses existant et qui, protégés par les lois, entourés de la considération que leur valaient les travaux des découvreurs et des missionnaires français de ce pays, ne songeaient qu'à développer en paix le patrimoine d'évangélisation et d'apostolat national dont ils avaient la garde.

On était encore tout proche des années de la Confédération; tous, Anglais et Français, protestants et catholiques, avaient la notion très nette qu'on venait de conclure un pacte d'amitié, de bonne volonté, de loyauté réciproque. Après les jours orageux étaient venu les jours de réconciliation. Tous avaient dans la pensée et dans le cœur un Canada apaisé, assagi, agrandi, ennobli par la constitution équitable qu'il s'était donné.

Les réponses du marquis de Lorne aux adresses que nous avons citées traduisent bien ce sentiment de respect qu'on voulait avoir à l'avenir pour les droits des races et des religions. Ecoutez ce langage:

... ...

Je remercie Votre Grandeur et Vous Messieurs du clergé de Saint-Boniface, de l'accueil si bienveillant que vous me faites; je me compte, volontiers, au premier rang de ceux qui se plaisent à reconnaître le prix du précieux élément fourni à notre population par la race Gauloise.

... ...

Les gloires de chaque race aujourd'hui representée au Manitoba, se confondent dans la gloire commune de la nation canadienne. Que chacun d'elles conserve précieusement ses associations historiques!

C'est à un Canadien-français que revient la gloire d'avoir le premier exploré notre pays. Qu'il revienne aux descendants de cette race de cimenter leur union avec nos diverses races et de leur donner ainsi de la force.

... ...

L'accueil que vous me faites comme chef du Gouvernement Fdéral et comme représentant Sa Majesté la Reine, me convainc que le jour de la Saint-Jean-Baptiste est célébré par vous comme le sont les fêtes de St. Georges, de St. André et St. Patrice. Ce sera une fête qui célèbrera en même temps les traditions de la race, de la foi, et l'inconquérable résolution d'affermir notre population dans une fraternité chrétienne et une nationalité animée de sentiments chrétiens.

Hélas, la majorité française ne peut plus parler au gouverneur-général, à l'ambassadeur royal, par conséquent, comme elle lui parlait en 1881. Et le gouverneur-général qui viendrait aujourd'hui nous conseiller de garder les traditions de notre foi, nous vanter le prix du précieux élément fourni au Canada par la race gauloise, nous parler de races qui doivent affermir notre population dans la fraternité chrétienne, ce gouverneur-général-là, disons-nous, serait férocement ironique.

Les gouverneurs-généraux, qui nous viennent de la classique Angleterre, et qui par conséquent savent tous le français, ont dû être souvent abasourdis, stupéfiés de voir avec quelle désinvolture une partie de la population anglaise de ce pays regarde la langue française. Quant à la haine qui se manifeste contre l'Eglise catholique ,ils en sourient aussi de pitié probablement. Eux qui ont vu la Rome des papes et qui, de par leur simple qualité de gentilshommes parfaitement instruits connaissent l'histoire de l'Eglise, savent bien qu'on ne démolira pas de sitôt une telle puissance,—pas plus au Canada qu'ailleurs!

Quand nous avons commencé cet article nous avions d'abord l'intention de raconter les persécutions dont les catholiques et les Canadiens-français furent plus tard les victimes, en dépit de tous les parchemins et de toutes les plus solennelles assurances; nous voulions faire ressortir le contraste qui existe entre les hommes de 1867, qui firent la Confédération, et ceux qui fleurirent au Manitoba en 1890.

Mais nous aimons mieux finir sur une parole d'espérance. Ces hommes de 1890 et ceux qui endossèrent leur manteau ont connu et connaissent encore la défaite. Les catholiques sont trop nombreux pour qu'on les méconnaisse impunément. Et le jour ne paraît pas éloigné où nos adversaires comprendront enfin que la partie est trop forte pour eux.

Détruire l'Eglise de Rome! Empêcher le français d'être enseigné pour lui-même aux petits français dans l'école! Voilà deux tâches qui demanderont d'autres Titans que ceux dont les efforts s'acharnent aujourd'hui contre nous.

L'outilage de Nos Ports Nationaux

Nous admettons tous qu'il n'y a pas de sujet de plus grande importance pour le Domniion que l'aménagement efficace et le développement de nos grands ports nationaux. La production grandissante, les besoins du Dominion et les avantages offerts non seulement sur l'Atlantique et le Pacifique, mais aussi dans nos ports intérieurs pour une plus grande expansion du commerce, sont autant de preuves suffisantes que l'argent dépensé dans ce but, est approprié sagement. Dans les Provinces Maritimes, nous avons jusqu'ici manqué de notre part du progrès et du développement qui ont si marqué d'autrs régions du Domniion. Tout veut donc que ces provinces entrent, et, assurément elles viennent d'y rentrer, dans la période de développment qui lui est dû à juste titre. Pendant plusieurs années, ce port a manqué des avantages d'une route terminus nécessaire. Le splendide réseau terminus qui vient d'être commencé et dont la construction avance avec la plus grande rapidité, ne peut manquer d'être considéré comme un avantage marqué, non seulement pour cette ville et la province, mais pour le pays tout entier.

Non-seulement, à Halfiax, mias aussi à Saint-Jean, à Québec, Montréal, Vancouver et Victoria, le gouvernement a donné des preuves de son intention d'outiller parfaitement et adéquatement les grandes portes commerciales du Canada et placer de cette façon notre pays dans une position qui lui permettra de faire concurrence d'une façon effective et avec succès pour sa part légitime au commerce mondial. A Toronto, à Hamilton, à Port-Arthur, à Fort William et dans beaucoup d'autres ports des grands lacs, des sommes considérables ont également été dépensées par le ministère des travaux publics pour y faire les développements nécessaires.—(Le Très Honorable Robert Borden, à Halifax, le 16 septembre.)

La Proposition du President Wilson Pour le Maintien de la Paix

Parmi les résolutions votées par le Congrès de la Paix, il faut surtout souligner la suivante adoptée dans la séance de clôture :

"Le Congrès exprime sa grande satisfaction en apprenant que le Président des Etats-Unis d'Amérique par l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat a soumis aux gouvernements des autres Etats la proposition suivante, laquelle a déjà été acceptée en principe per 24 gouvernements et incorporée dans une Convention entre les Etats-Unis et le Salvador :

"Les parties contractantes conviennent quetoutes questions de "quelque nature que ce soit qui s'élèveraient entre elles soient soumi- "ses, quand les moyens diplomatiques auront échoué à une enquête "faite par une commission internationale dont la composition sera "fixée par un accord entre les parties, celles-ci conviendront de ne pas "déclarer la guerre ou commencer les hostilités jusqu'à ce que l'en- "quête soit terminée et un rapport présenté.

"Cette enquête sera conduite sur l'initiative de la commission sans "qu'il y ait de requête formelle de l'une ou l'autre des parties. Celles- "ci se réservent cependant le droit d'agir indépendamment au sujet de "la qustion en litige après la présentation du rapport."

"Le Congrès charge le bureau de Berne de communiquer aux gouvernements son désir que des traités basés sur ce principe soient conclus entre eux, et engage les organisations nationales de la Paix à faire des démarches nécessaires auprès de leurs gouvernements respectifs en vue de la conclusion de pareils traités."

Les Belges au Manitoba

(*Suite*)

Mais si les Belges comme nous l'avons dit, sont de bons agriculteurs, de bons ingénieurs, de bons commerçants, en un mot de rudes travailleurs, ils aiment aussi à s'amuser, à se réunir dans leurs moments de loisir pour faire quelques bonnes parties de cartes, jouer de sérieuses parties de billard en savourant une bonne pinte de bière qui leur rappelle leur breuvage national. Pour les cartes aussi bien que pour le billard il faut des partenaires que l'on ne rencontre pas toujours maison tenante le besoin d'une salle de réunion pour les jours de liberté se fit donc sentir; deux belges, Louis DeNobelle et Théophile Elwood prirent l'initiative de créer une société et de chercher un local. On loua un grenier à Winnipeg, rue Lombard, dans l'immeuble actuellement occupé par l'encanteur Gray et le Club Belge était formé. Mais le logis devint bientôt trop étroit et il fallut changer ses pénates. Sur les conseils du Consul il fut décidé de se rendre à Saint-Boniface et de devenir propriétaire au lieu de rester locataire, la nouvelle et superbe bâtisse existant actuellement rue Provencher sur les bords de la Seine fut aussitôt érigée; nous savons qu'elle devint bien vite trop petite, un étage fut ajouté, mais voilà que déjà on parle de nouveau de l'agrandir encore. En effet il faut de la place quand tous les membres sont présents pour donner asile a près de 800 personnes. Ce club en même temps que lieu de plaisir fait aussi œuvre de charité, tout nouvel arrivant belge y reçoit le meilleur accueil, les meilleurs conseils et grâce au zèle de ses compatriotes trouve rapidement un gîte et de l'ouvrage, aussi, n'est-il pas étonnant que la plupart du temps la première adresse que demande un Belge en arrivant soit celle du Club Belge.

Les divers présidents du Club furent Louis de Nobele, Pierre Bossuyt et Auguste VanHoorenbeck, actuellement en charge.

La religion catholique romaine est la religion de la majorité des Belges, presque tous sont pratiquants. Deux centres belges, outre Saint-Boniface, ont un prêtre de langue flamande; Sainte-Amélie, déservi par Monsieur l'abbé Mahieu et Bruxelles, par Monsieur l'abbé Haynen. A Saint-Boniface, l'Archevêché a bien voulu nommer comme vicaire spécialement chargé de la Colonie Belge, le zélé et dévoué M. DeMunter. Mais nos compatriotes aspirent à mieux. Ils sont jaloux de leurs confrères en religion, les Ruthènes, les Allemands, et dernièrement les Italiens, qui eux ont leur paroisse à eux avec leur Eglise propre, deservie par un prêtre de leur nationalité, qui peut à chaque office prêcher, cathéchiser, reprendre et ordonner dans la langue de ses ouailles. Ils espèrent que leur tour arrivera et que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface daignera un jour combler leurs vœux et leur générosité ne lui fera pas défaut.

UN DE VOS LECTEURS BELGES.

L'Honorable F. D. Monk, ancien ministre des Travaux Publics, reprendra, dit-on, son siège au parlement aussitôt que la session sera convoquée. M. Monk n'a pas paru à la Chambre pendant les deux dernières sessions.

Notes Politiques

Les Hons. MM. J. C. Doherty, ministre de la Justice et W. T. White, ministre des Finances, sont en ce moment dans l'Ouest.

* * *

L'Honorable M. Rogers est en ce moment dans la province de Québec. Il a assisté samedi dernier à un banquet donné à Sir Rodolpre Forget par les électeurs de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'Honorable Louis Coderre, secrétaire d'Etat était aussi présent.

M. Rogers a été reçu avec beaucoup de faveur.

Durant la même journée le ministre des Travaux Publics avait fait l'inspection du port de Québec, et il a promis à la vieille capitale que les travaux gigantesques actuellement commencés ne s'arrêteraient pas, mais que de plus en plus, on développerait la ville de Québec, l'un des plus importants ports maritimes du pays. Les Québecois, qui ont été fort négligés par l'ancienne administration, applaudissent, on le conçoit, à cette politique de progrès. L'honroable M. Monk, durant son passage au ministère, et l'honorable Louis Pelletier, plus spécialement préposé à la surveillanco des intérêts du district de Québec, sont les hommes qui ont surtout attiré l'attention du gouvernement fédéral sur l'urgence des grands travaux qui sont maintenant en cours d'exécution. D'ici quelques jours l'honorable M. Borden ira lui-même à Québec et verra par lui-même.

Il n'est pas difficile de prévoir que Québec deviendra, grâce à l'amélioration de son port et à la construction de ses nouveaux chemins de fer et de ses élévateurs, l'un des plus grands centres d'affaires du Canada.

* * *

Sir Gilbert Parker, canadien qui est député aux communes anglaises, était à Winnipeg vendredi dernier et a parlé au Canadian Club.

* * *

On s'attend à plusieurs élections partielles pour le parlement à brève échéance. La votation aurait lieu en novembre.

La Societe Saint-Jean-Baptiste

(PAR PATRIOTE)

(*Suite*)

L'on se rendit ensuite au nouveau Collège de Saint-Boniface ou Monseigneur Taché, entouré de son clergé, lut au distingué visiteur une remarquable adresse qu'un historien de la société St.-Jean-Baptiste ne saurait ne pas citer, tant elle est remplie de sentiments patriotiques. La voici ainsi que le discours du Marquis de Lorne. Ce sont des documents qui peuvent servir de réponse à certains articles de la presse fanatique:

A Son Excellence Sir John George Henry Douglas Sutherland Campbell, Marquis de Lorne, Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand Croix de l'Ordre Très distingué de Saint Michel et Saint George, Gouverneur du Canada et Vice-Amiral en icelui, etc.

Monseigneur,

L'honneur que Votre Excellence nous fait aujourd'hui est vivement senti par l'Archevêque et le clergé de Saint-Boniface.

Nous sommes heureux de voir au milieu de nous le Représentant de Notre Bien-Aimée Souveraine.

Formés à l'école du respect religieux que nous inspire l'autorité légitime; habitués à voir en Dieu la source première de cette autorité, il nous est facile et doux de considérer Sa Majesté comme le Vice Gérant du Très Haut lui-même, dans le gouvernement temporel de l'immense Empire soumis à son sceptre.

Placés à ce point de vue, nous n'avons qu'à suivre l'impulsion naturelle de nos cœurs nous dictant une vénération affectueuse et un dévouement entier pour Celle que vous avez l'honneur de représenter, Monseigneur, pour Celle que vous représentez si dignement.

Lorsque les vastes régions que nous habitons étaient encore inconnues au monde et qu'on ne pouvait y pénétrer qu'avec d'immenses difficultés, les découvreurs français en compagnie de leurs missionnaires, sont venus planter ici, à coté de la Croix, l'étendard de leur Souverain. La souveraineté de cette vaste portion de notre hémisphère est passé de la France qui ne s'en occupait pas assez, à la Couronne d'Angleterre qui lui porte un bien vif intérêt. La soumission à l'autorité légitime n'a pas été altérée par ce changement. Du moment où l'*Union Jack* a été arboré définitivement dans la Nouvelle-France, nos pères ont voué à leur nouveau Souverain la fidélité qu'ils avaient eue pour l'ancien. Devenus sujets, et lorsque les intérêts de l'Empire l'ont demandé, les Canadiens-français n'ont pas été plus avares de leur sang qu'ils ne l'avaient été lorsque le Drapeau Fleur de Lys les appelait au champ de l'honneur.

Votre Excellence a bien voulu reconnaitre d'une manière particulière la loyauté de notre race, en honorant de sa présence l'inauguration du monument élevé à la mémoire du héros de Châteauguay. Cette beinveillante condescendance, au milieu de tant d'autres, nous rend bien cher le "*Ne obliviscaris*" qu'elle répète à chacun de nous.

Non content de prodiguer Son attention aux anciennes provinces du Canada, Votre Excellence veut bien visiter la nôtre, si jeune mais si pleine d'avenir.

Plus que cela, l'Extrême Ouest dont l'Autorité Souveraine pouvait presque dire naguère encore : "*Vis ea nostra voco.*" cet extrême Ouest va être parcouru par le Représentant immédiat, le Fils de Notre Auguste Reine, et recevoir, par la même, une inpulsion marquée.

Merci, Monseigneur, d'être venu nous visiter, merci d'être ici. L'avantage qui nous est procuré aurait eu sans doute un charme tout particulier, de plus, si Son Altesse Royale, la Prinzesse Louise avait pu accompagner Son Noble époux. Privés du bonheur de La voir, nous faisons des vœux ardents pour que Dieu lui rende la santé, et qu'Il la rende Elle-même, à l'affection du peuple Canadien.

L'intérêt que Votre Excellence porte à la cause sacrée de l'éducation ; Vous à fait franchir le seuil de ce collège avant même qu'il ne soit achevé. Les murailles encore tout humides, s'incrusteront, pour ainsi dire, du souvenir de cette faveur. Cette visite sera un stimulant puissant qui encouragera les élèves du collège de Saint-Boniface à poursuivre leurs études avec plus d'ardeur et de constance que jamais. Cette visite est une récompense offerte au Directeur et aux Professeurs de cette maison qui veulent bien y consacrer leur zèle, leurs talents et leur vie à l'éducation des enfants et des jeunes gens qui leur sont confiés.

Dans ce collège, j'en donne l'assurance à Votre Excellence, on s'efforcera toujours de diriger les études de façon à former les esprits et les cœurs à la connaissance et à l'amour de la vertu. Nous voulons que nos élèves soient des chrétiens sincères, des sujets loyaux et dévoués, des citoyens utiles.

Permettez-nous, Monseigneur, de consigner ce jour dans les annales de la maison, comme le jour de son inauguration pour que, plus tard, on sache l'honneur que Vous nous faites aujourd'hui, et qu'on se redise la reconnaissance que nous inspire cette condescendance de Votre Excellence.

Le Marquis de Lorne fit à cette adresse la jolie réponse suivante :

Monseigneur et Messieurs,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre gracieuse adresse, renouvelant l'expression de vos sentiments de loyauté envers la Couronne, et de vous assurer que j'en apprécie la sincérité du fond de mon cœur.

Son éloquence exprime, en termes qui prennent leur source dans le cœur, le devoir qui a été enseigné et pratiqué parmi vous, par des prédicateurs éloquents et des missionnaires héroïques.

Vos paroles remarquables seront transmises à la Reine. Tout récemment encore, Sa Majesté me faisait part du plaisir qu'Elle avait ressenti, en prenant connaissance des paroles prononcées par des hommes distingués de la province de Québec, lors de l'érection du monument à la mémoire du Colonel de Salaberry.

Ce monument digne de l'art canadien, a été érigé en l'honneur d'un des enfants les plus illustres du Canada. Doué d'une force physique qui aurait fait envie aux preux Paladins de Ronceveaux, le Colonel de Salaberry mit toute son énergie et sa force au service de son pays; et contribua à repousser l'ennemi qui menaçait l'intégrité de l'Empire Britannique en attaquant le Canada.

Permettez-moi de vous remercier aussi de tout mon cœur de ce que vous avez dit à l'égard de la Princesse Louise, qui espère être de retour au Canada, à la fin d'octobre. J'aurais voulu qu'elle eût pu prendre part à la réception qui m'est faite à Saint-Boniface. Non-seulement cette réception me cause une vive satisfaction, mais elle m'inspire le plus grand intérêt.

Saint-Boniface est le berceau de ce Canada plus grand que l'ancien. Sous les auspices de l'Eglise, les Canadiens-français sont venus ici et ont fondé une communauté heureuse et prospère.

Leurs compatriotes des provinces de l'Est peuvent être certains que, sous les mêmes auspices, leurs enfants trouvent ici les mêmes bienfaits de l'éducation qui les guidera dans la vie.

De nombreux Canadiens quittent la province de Québec pour se diriger vers le sud; ils abandonnent la vie saine des champs, et le bonheur de vivre avec leurs compatriotes pour la vie malsaine des manufactures, sur la terre étrangère. Un certain nombre d'entre eux songent à rentrer au pays après des années d'absence, il leur serait incomparablement plus avantageux, à tous, de se diriger, de suite, vers les plaines du Nord-Ouest Canadien, où la fertilité du sol leur assurerait un avenir facile.

J'ai rencontré sur la ligne du chemin de fer, près du Portage du Rat, plusieurs de vos compatriotes qui sont occupés à l'achèvement de cette grande et importante œuvre nationale. Tous m'ont donné à entendre qu'ils avaient écrit à leurs amis, pour leur conseiller de venir s'établir à Manitoba. Ils ajoutaient que, quant à euxmêmes, leur unique but était de se procurer des terrains dans cette nouvelle et fertile province.

Je remercie Votre Grandeur et Vous Messieurs du clergé de Saint-Boniface, de l'accueil si bienveillant que vous me faites; je me compte, volontiers, au premier rang de ceux qui se plaisent à reconnaître le prix du précieux élément fourni à notre population par la race Gauloise.

LORNE.

Ce 6 août 1881.

(*A suivre*)

Le Decalogue du Chasseur

A l'époque où la chasse bat son plein......

Un fusil trop chargé ne lance que du feu
Mais tu ne tueras point si tu charges trop peu!
Beaucoup de plomb garnit, mais pique faiblement
Mets-en la moitié moins, voilà mon sentiment.
Si ton plomb est petit, mets-en un quart de coup
Les grains ont plus de force et sont encore beaucoup
Tire sur la perdrix qui fuit directement
Le dessus de son dos s'est trop bas autrement
Pedrriz passe en travers, tire un pouce devant
Ou tu manqueras quatre-vingts fois sur cent!
Perdrix file ras-terre, il faut absolument
Tenir le coup très haut surtout s'il fait du vent
Lièvre fuit devant toi, toujours le tireras
Au-dessus de l'oreille et le ramasseras
Lorsqu'on manque la caille au-dessous d'elle on tire
Il faut couvrir la pièce avec le point de mire.
Toujours le faisan monte, on le tire trop bas
Il faut hausser la mire et même à vingt-cinq pas
Un seul mot pour le tout, heureux qui s'en souvient:
Tirez haut ce qui fuit, tirez bas ce qui vient.

Maitre Labori Malade

Le grand avocat français, qui vient de visiter l'Ouest, et qui est à présent à la convention du Barreau d'Amérique, vient de tomber malade à Boston. Il a été opéré pour l'appendicite, ce qui retardera son départ pour Paris pendant une quinzaine.

Un peu de Statistique

Une personne quelque peu habituée à manier la plume écrit environ trente mots à la minute, soit, avec les courbes et les inflexions, une longueur de 16 pieds 8 pouces, ou 1000 pieds a l'heure, 10,000 pieds dans une journée de dix heures, 684 milles par an! De plus, en écrivant trente mots à la minute, la plume fait en moyenne 480 courbes et inflexions, soit 28800 à l'heure, 288,000 par journée de dix heures, ou 105,120,000 par an, enlevées à la force du poignet et des doigts.—*Sport and Science.*

REVUE DE LA PRESSE

(*L'Evénement*)

Nous nions absolument que l'honorable M. Doherty se soit mis au-dessus des lois de ce pays en ordonnant la déportation de Harry K. Thaw. Nous affirmons au contraire qu'un texte de loi lui permettait d'user de l'autorité qu'il détient pour renvoyer, sans procès, dans son pays un étranger dont la présence en Canada lui paraissait peu désirable.

* * *

A MEDITER

(*Le Soleil de Québec*)

Dédiées aux francophobes, ces belles paroles prononcées par le gouverneur Baldwin, du Connecticut, à la clôture du congrès franco-américain de son Etat.

"Le Connecticut est heureux de posséder une aussi forte colonie franco-américaine. Nous, Américains de vieille souche, nous sommes heureux de recevoir par vous l'appoint si riche, si fécond de la vieille et de la nouvelle France, car cet appoint contribuera grandement à la saine formation et au bon développement du caractère que nous voulons imprimer au front de nos descendants."

A remraquer, que le gouverneur Baldwin a prononcé son discours dans le français le plus pur.

Aux Etats-Unis, l'on n'a pas peur du français, dans les cercles du grand monde, du moins.

* * *

LA TUBERCULOSE

(*Mail and Empire*)

Depuis que Lady Aberdeen a inauguré une campagne, en Irlande, contre la tuberculose, le nombre des décès par cette maladie a considérablement diminué. Durant les cinq dernières années, le chiffre des décès, par jour, a été terrible fléau, a atteint le chiffre le plus bas que l'on ait enregistré depuis l'année 1864. En 1912, le chiffre des décès, parr jour, a été moindre qu'en 1864. Le succès obtenu en Irlande, dans la lutte contre cette maladie, devrait encourager et activer les efforts entrepris au Canada dans le même but.

* * *

LA RECOLTE AUX ETATS-UNIS

(*Le Temps*)

Une perte de 300,000,000 de boisseaux de blé-d'Inde, la plus grande récolte agricole de la nation, a résulté du grand dommage causé par la sècheresse et autres conditions depuis le 1er juillet. Telle est l'estimation des experts agricoles du gouvernement dans leur rapport, pour le mois d'août qui vient d'être publié. Ils prédisent une production de 2,672,000 de boisseaux de blé-d'Inde. Cela est 452,000,000 de boisseaux de moins que la récolte de l'année dernière.

* * * * * * * * *

Avec la plantureuse récolte de blé d'hiver, et une bonne production de blé de printemps, la récolte totale de tous le blé est estimé à 774,000,000 de boisseaux. Une récolte de cette dimension placerait la production de l'année en deuxième lieu après le record de 1901, alors que la production fut de 748,000,000.

* * *

LE NOUVEAU TARIF

(*La Presse*)

On peut s'attendre à une fiévreuse activité commerciale entre les deux pays, pour les premiers mois surtout; cela ne fait pas de doute, lorsqu'on sait que dans les entrepôts seuls de New-York et Philadelphie il y a d'énormes quantités de marchandises qui n'attendent que le nouveau tarif pour être jetées sur le marché.

Plaignons les douaniers, mais ne manquons pas de profier des avantages qui nous sont offerts.

* * *

"LE FRANC PARLER"

(*L'Action Sociale*)

Le premier numéro du *Franc Parler*, le nouveau journal hebdomadaire que doit publier M. Armand Lavergne, paraîtra samedi le 4 octobre prochain.

* * *

GOUVERNEMENT D'ALASKA

(*Le Soleil de l'Ouest*)

La première assemblée législative de l'Alaska, qui a tenu sa première séance, cette année, a été organisée il y a un an, par un bill passé par le Congrès des Etats-Unis. Le parlement de l'Alaska se compose d'un sénat de huit membres et d'une Chambre de représentants de seize membres. La première élection sera tenue en novembre.

Les députés reçoivent $15 par jour et 15 cts du mille pour leurs dépenses de voyage.

* * *

LES PREJUGES S'EN VONT

(*Le Patriote de l'Ouest*)

L'hostilité qui se manifeste en certains milieux contre le français semble heureusement perdre du terrain de jour en jour dans la classe anglophobe le plus éclairée.

Finira-t-on par comprendre qu'il est à la fois ridicule et injuste de vouloir bannir du Canada une langue qui, en Europe, a un droit établi d'universalité pour toutes les relations internationales et diplomatiques et qui ici est reconnue officiellemnet, dans la Constitution canadienne, au même titre que l'anglais?...

Il ne faut désespérer de rien, et, surtout, ne négliger aucune occasion de laisser la vérité intégrale faire sa trouée de lumière à travers le brouillard des préjugés, qui tiennent lieu de principes chez les esprits étroits, et de mobiles d'action chez les natures faibles, dont le sens de droiture fléchit sous la poussée de l'intérêt ou de toute autre passion.

Nous dirons ici tout de suite que si les victimes d'un préjugé sont à plaindre du fait de l'injustice qu'elles ont à souffrir, elles deviennent cependant coupables et dignes de mépris si elles consentent, par peur, faiblesse ou lâcheté, à laisser périmer des droits nationaux dont elles ne sont après tout que les dépositaires.

* * *

LA PAIX UNIVERSELLE EST ELOIGNEE

(*Le Globe* St. Jean N.B.)

Il serait difficile de prétendre que le mouvement en faveur de la paix universelle progresse rapidement parmi les grandes nations du globe. Le tribunal de La Haye a été établi, il y a quelques années, dans l'espérance qu'il aiderait au maintien de la paix et tendrait à faire disparaître la cause des guerres. Il y a eu de nombreux conflits depuis cette époque et, chose significative, les six grandes puissances de l'Europe ont collectivement augmenté leurs dépenses militaires de cent trente-quatre millions de livres sterling.

* * *

LA POPULATION FRANÇAISE DE L'ALBERTA

(*Le Progrès* de Morinville)

Les Canadiens-français d'Edmonton et de l'Alberta, au nombre de plus 35,000 sont toujours heureux de saluer les hautes personnalités qui leur rendent visite comme le fait en ce moment l'Hon. Ministre des Postes, surtout lorsqu'ils se rendent aussi justement compte des besoins de notre groupe. Sans doute, nous sommes nombreux relativement, mais nous devons penser à l'avenir et nous préparer pour les luttes futures. Il y a cinq ans la population de l'Alberta n'était que de 200,000 et elle est de 500,000 aujourd'hui. Que sera-t-elle dans 5 ans, dans 15 ans? et quelle sera alors notre influence? Il est donc nécessaire que nous soyons unis et il est nécessaire surtout que la Province de Québec ne nous oublie pas et qu'elle dirige vers nous ceux qui ont décidé de la quitter, plutôt que de les laisser se perdre dans les Etats-Unis. Nous ne voulons pas dépeupler le Québec, loin de là, mais nous demandons qu'on nous envoie ceux qui partent pour augmenter notre nombre et notre influence.

(*Compte rendu d'un discours de M. Wilfrid Gariépy, député de Peace River à la Législature de l'Alberta.*)

* * *

LE PANORAMA DE SEDAN

(*L'Eclair*)

L'anniversaire de Sedan, que l'Allemagne célèbre avec fracas, nous rappelle une proposition qui fut faite à un peintre français et qui a donné lieu à une réponse qui a souvent été attribuée à Detaille.

M. Wolff, à la suite de la vogue des panoramas, avait demandé à M. Castellani, qui était un maître en ce genre, le panorama de Sedan, pour Berlin.

L'artiste ne roulait pas sur l'or, et la proposition, au point de vue pécuniaire, était avantageuse: on était monté jusqu'à 300,000 francs versés tout de suite.

—Je veux bien me déshonorer, dit M. Castellani, mais si la somme en vaut la peine.

—Combien voulez-vous donc? lui demanda-t-on.

—Cinq milliards, répondit-il.

AVIS

AVIS est par la présente donné qu'une Cour de Revision sera tenue, en conformité avec la Charte de la Cité de St. Boniface, par Son Honneur le Juge de la Cour de Comté de St. Boniface, dans la chambre du Conseil, le 30 septembre, 1913, à dix heures du matin, pour entendre et déterminer les différentes plaintes se rapportant aux erreurs ou omissions dans la liste des électeurs de la dite Cité pour l'année 1913.

Toutes personnes ayant affaire dans la dite Cour sont priées de se présenter à l'heure et place indiquées ci-haut.

Ce huitième jour de septembre, 1913.

PAUL GAGNON.
E. V. BATTLEY,
Commissaires-Evaluateurs pour la dite Cité.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

IN CHAMBERS

THE REFEREE

Between :

UNION BANK OF CANADA
Plaintiff

and

A. MOUSSEAU, GEORGE ROY, NORAH HOGAN & WILLIAM HOGAN
Defendants

UPON THE APPLICATION of the Plaintiff, and upon reading the affidavits of JOHN DONALD CHRISTIE, HAROLD A. TUBBY and ERNEST WILLIAM McGREEVY filed the 18th day of September, 1913.

IT IS ORDERED that service of a copy of this Order and of a copy of the Statement of Claim in this action upon the said defendant A. Mousseau, by sending a copy of the same by a prepaid and registered post letter, addressed to the defendant at Prairie Grove, in Manitoba, and by publishing a copy of this order in two issues a week of the Winnipeg Telegram for two successive weeks, and by publishing a copy of this order in one issue of *Le Manitoba*, shall be good and sufficient service of the said Statement of Claim, and it is further ordered that the said defendant A. Mousseau do file this statement of defence to the said statement of claim in the Office of the Protonotary of the Court of Kings' Bench at the City of Winnipeg, in Manitoba, on or before the 18th day of October A.D., 1912.

Dated this 18th day of September, A.D. 1913.

G. H. WALKER,
Deputy Referee.

47

De par le Monde

TURQUIE ET BULGARIE

On annonce officiellement qu'une entente sur les principaux points de la question de frontières a été conclue à la réunion des délégués de la paix de la Turquie et de la Bulgarie.

Par ce nouveau traité, la Bulgarie perd la plus grande partie de la Thrace qui lui était garantie par le traité de Londres.

La Turquie reprend Andinople et aura Kirk-Kilisseh à l'est de la rivière Maritza et une étendue considérable de terrain à l'ouest de la rivière.

MME PANKHURST AUX ETATS-UNIS

Washington. — La suffragette Emmeline Pankhurst, de Londres, n'entrera pas facilement aux Etats-Unis où elle se propose de donner des conférences sur la question du suffrage féminin.

Le commissaire-général de l'immigration a décidé de nouveau que la femme Pankhurst sera traitée exactement comme tout étranger qui désire entrer aux Etats-Unis. Son titre de suffragette n'importe en rien, mais il faudra qu'elle prouve qu'elle n'a commis aucun crime ou aucun délit, si non elle sera déportée comme étant une personne non désirable.

En arrivant à New-York, elle devra comparaître devant le bureau d'enquête, qui est composé de trois membres, et prouver là qu'elle a un passé qui permet son admission dans le pays. Or, comme elle a éé condamnée à la prison à Londres, il est bien probable qu'elle ne fera pas un long séjour aux Etats-Unis.

GREVE A LIVERPOOL

Liverpool. — 3,000 manutentionnaires de fret ont quitté le travail, et un amoncellement énorme de marchandises pour Dublin est resté sur les quais. Le prix des vivres a monté à Dublin et les classes pauvres en souffrent beaucoup.

SOUS LES ARMES DANS L'ULSTER

Belfast.—Sir Edward Carson, chef des unionistes irlandais, a passé en revue l'armée des volontaires de l'Ulster, qui sont décidés à établir un gouvernemnt provisoire si le Home Rule devient loi. On évalue à 100,000 le nombre d'hommes armés prêts à combattre le Home Rule.

LES GREVES A DUBLIN

Dublin.—La situation du travail devient sérieuse.

5,000 travailleurs en constructions se sont mis en grève.

Deux mille fermiers et six cents arrimeurs ont aussi pris vacance. Plusieurs steamers chargés de grain ne peuvent décharger. La nourriture manque et les pauvres commencent à souffrir.

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS

Les Etats-Unis possèdent aujourd'hui plus de 16 millions de catholiques, dont le nombre ne cesse de croître. Le catholicisme est, du reste, aux Etats-Unis, la seule religion qui, en inerdisant le divorce, s'oppose à la destruction de la famille, et, par conséquent, de la société dont la famille est la base. Aussi, le public se retourne vers l'Eglise catholique comme étant la seule force morale capable d'enrayer le mal grandissant.

LA NATALITE EN ANGLETERRE

Un livre bleu qui vient d'être publié montre que la moyenne des naissances en Angleterre diminue régulièrement et que ce pays se trouve menacé par le problème de la dépopulation qui a inquiété la France pendant ces dernières années. Il semble que l'Angleterre a plus d'adultes que la France, l'Allemagne, la Suède ou la Hollande, mais a moins d'enfants que ces pays, à l'exception de la France.

A L'EXEMPLE DU PRINCE DE GALLES

Londres.—Depuis que l'on sait que le prince de Galles joue de la cornemuse tout le monde veut suivre l'exemple donné par l'héritier présomptif. On entend résonner la cornemuse dans tous les quartiers de Londres.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE

A sa dernière séance, l'Académie a désigné ceux qui devront "recevoir" les futurs académiciens.

M. René Doumic aura à recevoir sous la coupole le successeur de M. Emile Ollivier, mais seulement dans un avenir très lointain.

Le successeur d'Henri Poincaré sera accueilli par M. Jules Claretie, et celui de Trureau-Dangin par M. Francis Charmes. Ces deux nouveaux académiciens sont encore à élire.

Quant aux derniers élus, MM. le général Lyautey et Boutroux, ils seront reçus, celui-ci par M. Paul Bourget, et le général par M. le marquis de Ségur.

UN TRESOR DILAPIDE

Il y a quelque temps, la brigantine anglaise Antiope passait au large des iles Palmreston, lorsque les matelots apercrent à la surface de l'eau une substance huileuse, de couleur jaune, répandue sur environ onze cents pieds carrés. Ils en recueillirent dans des seaux et, la prenant pour de l'huile animale, ils en graissèrent les mâts du bateau, leurs bottes et leurs équipements en cuir. Arrivés aux îles Sandwich, ils firent analyser ce produit par un pharmacien qui reconnut de l'ambre gris. Or, l'ambre gris vaut $400 la livre.—*Century Review.*

LE RETABLISSEMENT DU CRUCIFIX DANS LES PRETOIRES DU BRESIL

Au Brésil, les francs-maçons, maîtres du gouvernement, avaient fait enlever le crucifix des tribunaux.

Les populations ont tellement protesté contre cet attentat qu'elles sont arrivées à obtenir le rétablissement, dans les cours de justice, de l'image du Juste par excellence.

C'est ainsi qu'à San Paulo, à San Salvador, à Pétropolis, à Bello-Honrizonte et dans la plupart des autres villes du pays, les crucifix sont reportés solennellement aux prétoires, au milieu de l'enthousiasme de la foule qui chante le cantique: *Nous voulons Dieu.* Les évêques, les gouverneurs des provnces et les juges président ces imposantes cérémonies et font de magnifiques discours en l'honneur du divin Crucifié, législateur suprême et immortel inspirateur de la civilation, du droit et de la justice sociale.

A LOURDES

La *Croix*, de Paris, rapporte la guérison suivante, arrivée au cours du dernier pèlerinage national français à Lourdes :

"Depuis huit ans, Mme Rouault, née Albertine Séchet, âgée de quarante ans, mariée, mère de famille, demeurant au Mans, 5, rue Traversière-Beaufils, était atteinte du mal de pott. La pauvre malade était alitée depuis trois ans. S'il lui fallait éventuellement se lever, elle ne pouvait marcher qu'au moyen de deux béquilles et absolument courbée en Z. Ses souffrances étaient atroces. L'idée d'implorer la protection de la miséricordieuse Vierge de Lourdes lui ayant été suggérée, Mme Rouault se rendit mercredi, le 27 août, à la grotte de Massabielle. Samdei soir, après avoir assisté en voiture à la procession du Saint Sacrement, elle se sentit soudain allégée de son mal, sauta hors du véhicule, tomba spontanément sur les genoux et déclara : "Mon Dieu, je suis guérie."

Mme Rouault fut aussitôt conduite à l'hôpital où les médecins constatèrent le cas miraculeux. Il fut établi notamment que cinq des vertèbres de la malade, qui étaient littéralement nouées, s'étaient replacées dans la position normale.

Cette guérison a provoqué au Mans une émotion considérable.

L'INVASION ALLEMANDE PAR LA BELGIQUE

Bruxelles. — Le "Journal de Bruxelles" a interviewé M. Erzeberger, rapporteur du budget de la guerre au Reichstag.

M. Erzeberger a formellement affirmé que dans les délibérations de la commission de la guerre et dans les communications les plus secrètes qu'il a reçes, jamais il n'a été question d'envahir la Belgique, ni de menacer en aucune façon la sécurité de son territoire.

—Ni le gouvernement allemand, a-t-il dit, ni les autorités militaires à aucun degré pas plus que les délégués de n'importe quel parti, n'ont jamais fait entrer dans leurs plans une agression contre votre pays ou une infraction quelconque aux devoirs que les traités imposent à l'Allemagne envers lui. Bien plus, par respect pour la situation acquise et la sécurité morale de la frontière belge, les autorités militaires et les délégués de tous les partis de la commission se sont toujours trouvés d'accord pour rejeter, sans examen, les demandes nombreuses et rétérées des villes allemandes proches de territoires belges, en vue d'obtenir une garnison ou l'augmentation de garnisons existantes.Le motif principal de ce rejet a toujours résidé dans la nécessité, aux yeux des autorités et de la commission, de ne pas éveiller, de la part de la Belgique, des susceptibilités et des inquiétudes. En outre, l'Allemagne envisage avec satisfaction toutes les mesures prises par vous en vue

d'assurer votre sécurité qui contribue à la stabilité de la paix et de la situation existante, ce qui est un besoin essentiel pour l'Allemagne."

Au sujet des lignes de chemin de fer conduisant d'Allemagne en Belgique, M. Erzeberger dit :

"Grâce aux ouvrages d'art, il serait éventuellement facile pour la Belgique d'obstruer ou de détruire les voies en question. Leur rétablissement ne serait guère praticable, après que l'armée belge les aurait détruites. Cela occasionnerait en tout cas, à l'armée allemande un retard tel qu'il vaudrait mieux pour elle ne pas tenter de traverser la Belgique.

"De France en Belgique, au contraire, actuellement 21 lignes y conduisent, la plupart en pays plat, sans défense, sans obstacle naturel ou artificiel capable de canuser un embarras sérieux. Les troupes du génie français pourraient rétablir presque partout en une demi-heure les passages que les Belges auraient obstrués.

"En tout cas, termine M. Erzeberger, les Belges peuvent toujours compter sur les sympathies fidèles des catholiques allemands. Ils peuvent toujours compter aussi sur le parti du centre du Reichstag pour travailler à faire respecter les situations acquises et les engagements internationaux."

M. POINCARE DANS LE LIMOUSIN

Paris.—L'enthousiasme avec lequel le président Poincaré a été accueilli, dans les villes et les villages qu'il a parcourus dans son voyage, sont une preuve évidente que la grande popularité dont il jouissait hors de son accession à la présidence n'a pas diminué, mais n'a fait que croître de jour en jour, dans les huit derniers mois.

Jamais, dans l'histoire de la république française, un chef d'Etat n'a accompli un voyage aussi féerique. Jamais la population ne s'était ainsi portée en masse pour acclamer le président de la république comme elle l'a fait la semaine dernière.

Le *Journal des Débats* ratifie ce qu'ont répété tous les journaux quand il dit que M. Poincaré est encore maintenant le premier citoyen de France, et il ajoute:

"Le pays, qui, il y a huit mois, réclamait un président digne de ce nom, souhaite maintenant sans sun doute de le voir acclamé par la meilleure partie de la nation.

"Les intrigues, les ambitions personnelles, les luttes parlementaires, tout cela a dégoûté la France. Tous sentent maintenant, d'une extrémité du pays à l'autre, un besoin de bon ordre, d'honnêteté, aussi bien privée que politique.

"Les accalmations franches qui ont accueilli M. Poincaré dans le centre de la France montrent que le public est satisfait du changement enfin accompli."

Une photographie, reproduite cette semaine dans les journaux, nous montre le président la tête couverte d'une casquette d'automobiliste, coiffure démocratique qu'avant lui aucun président n'avait arborée publiquement.

Mme Poincaré a partagé le triomphe du président et a gagné l'estime et l'affection générale en consentant à se montrer en public revêtue de la coiffe des payesannes du centre de la France.

On se demande si elle n'aura pas l'honneur d'être la première "présidente" qui créera une nouvelle mode à Paris, car les modistes lanceront à n'en pas douter, un chapeau se rapporcahnt de la coiffure limousine.

Mme Poincaré, qui, chacun le sait, est fort belle, a paru charmante sous cette nouvelle coiffure.

L'ANGLETERRE AUX MANOEUVRES FRANÇAISES

Une mission anglaise dirigée par le feld-maréchal Sir John French, chef de l'état-major général impérial britannique, et comprenant le lieutenant-général sir James Grierson, le brigadier-général H. H. Wilson et le colonel H. Yarde Buller, a assisté pendant quelques jours, au camp de Châlons aux évolutions combinées de la 40e division d'infanterie et des régiments de cavalerie des garnisons de Châlons, Reims, Vouziers et Sainte-Menehould.

La mission qu'accompagnait le lieutenant-colonel de La Panouse, attaché militaire à l'ambassade française à Londres, a été reçue au camp par le général Ménestrel, membre du conseil supérieur de la guerre.

Les officiers anglais ont reçu partout l'accueil le plus chaleureux et ont été, durant leur séjour l'objet des attentions les plus flatteuses.

A l'arrivée et au départ de la mission, M. le général Ménestrel a offert au feld-maréchal French et aux officiers qui l'accompagnaient un déjeuner auquel assistaient tous les officiers généraux présents au camp.

A l'issue de chacun de ces repas, des toasts particulièrement cordiaux ont été échangés, au cours desquels les officiers anglais et français se sont réciproquement témoigné leur mutuelle estime et leur satisfaction de voir croître chaque jour les liens qui unissent les deux armées.

LA FRANCE A L'EXPOSITION DE SAN FRANCISCO

Pendant ses vacances qu'il passe en France, M. Jusserand s'occupe spécialement de la participation que prendra la France à l'exposition Panama-Pacifique, à San Francisco, en 1915. Il a visité de nombreuses notabilités et les exposants probables des six plus importantes villes de France.

L'ambassadeur est convaincu que la France exposera ses plus beaux produits. On verra des objets de valeur, ou très bon marché, de qualité artistique et de dernière nouveauté: tout sera donc du plus grand intérêt.

La reproduction d'un des plus anciens monuments historiques de France servira de palais aux exposants. On ne sait pas exactement lequel servira de modèle.

M. SANTOS-DUMONT REVIENT A L'AVIATION

Paris.—Voici que tout à coup, dit le *Gil Blas*, la nouvelle se répand comme une trainée de poudre: M. Santos-Dumont revient à ses premières amours. M. Santos-Dumont "reprend l'air," comme ces marins qui, écoeurés de la terre ferme, reprennent la mer.

Et la nouvelle est exacte. Pressé par M. Audemars de faire avec lui le voyage Paris-Deauville sur son appareil Morane, il a accepté l'offre et vient de débarquer à Deauville, enthousiasmé et reconquis.

—J'apprends, maintenant, a-t-il dit, à conduire... à conduire un aéroplane, parfaitement Cela peut vous paraître étrange que Santos-Dumont rentre à l'école comme un simple novice.

"Et pourtant, c'est facile à comprendre. Les appareils merveilleux qeu l'on construit aujourd'hui sont tellement différents de nos premiers aéros, si fragiles, si simplistes, si rudimentaires. Comme ce Morane sur lequel je volais de Paris à Deauville est loin de ma vieille petite Demoiselle!

"Voyage merveilleux: J'ai eu, dès les premiers tours d'hélice, une impression si rassurante de stabilité et de sécurité! De plus, quel confort admirable et quelle légèreté délicieuse. Il n'en fallait pas davantage pour me convertir à nouveau et me rappeler mes premières amours.

"Bref, j'ai déjà pris une leçon. Il paraît que je suis un excellent élève et que je ferai en quelques jours de grands progrès. J'en suis très fier. Une des difficultés principales de mon apprentissage est le maniement des pédales. Pour un fervent de l'automobile, comme je le suis, il y a là un effort à faire, car le maniement des pédales de l'aéroplane est en sens contraire de celles de l'auto. Mais c'est une difficulté qu'on peut bien vaincre à la pratique et j'espère la surmonter rapidement.

"D'ailleurs, je compte faire désormais de l'aéroplane comme de l'automobile, c'est-à-dire, en touriste, pour ma distraction."

LE SOUVERAIN DU CAMBODGE

On parle de l'abdication du vieux roi du Cambodge, Sisowath, qui, âgé de 74 ans et usé par l'opium, ne serait plus en état de gouverner. Les Cambodgiens ont formé un comité pour demander que la couronne revienne, non à Monivong, fils aîné de Sisowath, mais à un des enfants de l'ancien roi Norodon sous le règne duquel fut établi le protectorat. Le fils aîné de Norodon vit à Singapore et a refusé à plusieurs reprises de revenir au Cambodge. Se trouvant de ce fait exclu, la succession reviendrait au deuxième fils de Norodon, le prince Mayura qui réside en Cochinchine.

UN DON DES DELEGUES ARGENTINS

La Haye.—M. et Mme Oliveira de Costa délégués par la ligue sud-américaine de la paix et par le gouvernement argentin viennent d'offrir au Palais de la Paix une reproduction du célèbre "Christ des Andes." Ce monument fut élevé grâce à l'initiative de Mme de Costa, sur la frontière argentine, à 4,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, lors de la conclusion de la paix entre le Chili et l'Argentine. La reproduction est en bronze, d'après le modèle du sculpteur Lages, de Bruxelles. Elle représente le Christ Rédempteur et mesure 3 m. 80 de hauteur; elle a été placée dans la salle dentrée du Palais de la paix. Sur le socle on lit cette inscription française : "La République Argentine en hommage à la Paix Internationale au sommet des Andes 1904."

EN ALSACE-LORRAINE

Berlin.—Les mairies d'Alsace-Lorraine ont été avisées d'avoir à établir incessammnet les rôles du Landsturm (corps de réserve militaire) pour les hommes de 35 à 40 ans. Cette mesure prévue que pour les cas tout a fait extraordinairens les cas tout a fait exceptionnels, n'a jamais été prise depuis 1870. On croit qu'elle s'étend à toute l'Allemagne.

LA PREMIERE CANADIENNE
AU NORD-OUEST

Par L'ABBE GEORGES DUGAS

No. 4

(Suite)

CHAPITRE VI

DÉPART POUR LA RIVIÈRE ROUGE

Au printemps de 1811, Lajimonière ne retourna pas à la prairie. Il venait d'apprendre qu'un seigneur écossais, Lord Selkirk, voulait fonder une colonie sur les bords de la Rivière Rouge, à l'embouchure de l'Assiniboine: et que déjà les premiers colons étaient partis d'Ecosse pour commencer cet établissement.

Il monta donc sur son canot avec sa femme et ses enfants et descendit la rivière Saskatchewan jusqu'au lac Winnipeg et de là à Pimbina où il avait hiverné en 1807. Mme Lajimonière ne pleura pas en quittant le Fort des Prairies; en revenant à la Rivière Rouge, elle se rapprochait de 400 lieues du Canada; il lui semblait qu'elle retournait au pays. D'ailleurs le temps n'était pas loin où les bienfaits de la civilisaiton allaient pénétrer au Nord-Ouest avec les premiers missionnaires.

Le dessein de Lajimonière était de s'établir dans la nouvelle colonie dès que celle-ci offrirait des moyens de subsistance à ses habitants.

Il arriva vers la fin d'août à l'endroit où s'élève aujourd'hui Winnipeg, là même où Lord Selkirk avait acheté des terrains pour fonder son établissement.

Les colons écossais, attendus cette année-là, n'arrivèrent que l'année suivante 1812 à cause des retards qu'ils éprouvèrent en route. Lajimonière continua sa route jusqu'à Pimbina où il avait hiverné en 1807 à son retour du Canada avec sa jeune épouse. Sa famlile se composait de trois enfants, deux filles et un garçon, Reine née à Pimbina en 1807, Jean-Baptiste surnommé Laprairie né en 1808 et Josette surnommée Cyprès née en 1810, auprès de la montagne Cyprès. Nous insistons sur la précision de ces dates historiques parce que la famille Lajimonière a été la première famille Canadienne née à la Rivière Rouge où elle a laissé de nombreux descendants.

* * *

Mme Lajimonière eut un quatrième enfant à Pimbina durant l'hiver de 1811 à 1812,elle le nomma Benjamin. Celui-ci n'eut pas, comme son frère Laprairie, un berceau entouré d'aventures; il ne fut ni volé, ni marchandé; on laissa sa mère bien tranquille sous ce rapport. L'hivernage à Pimbina n'eut rien de remarquable; Lajimonière n'était là qu'en passant et en attendant l'arrivée des colons; son intention était d'aller s'établir aux environs du Fort de la nouvelle colonie.

Aussitôt que la Rivière Rouge fut navigable, au printemps de 1812, Lajimonière avec sa famille descendit jusqu'à l'embouchure de la rivière Assiniboine dont il remonta le cours, jusqu'à l'endroit où est bâtie maintenant l'église de Saint-Charles, à neuf milles de Winnipeg, pour se construire là une petite chaumière.

Mme Lajimonière, comme on vient de le voir, n'avait pas mené dans les prairies d l'Ouest une vie bien agréable; mais, au moins pendant les saisons d'automne et d'hiver, elle avait vécu dans le Fort de la Compagnie où elle n'était pas tout à fait isolée. Maintenant pendant trois ans, de 1812 à 1815, elle sera seule dans sa pauvre chaumière avec ses enfants qu'aucun voisin, ni parent, ni ami ne visiteront.

Son mari devait être absent la plus grande partie du temps, pour s'occuper de chasse, seul moyen de subsistance pour lui et ses enfants. La vie du chasseur était au bout du fusil comme aussi la mort du gibier. Quelque-fois, l'absence de Lajimonière se prolongeait un mois de temps, et alors son épouse dmeurait seule avec ses enfants. Ainsi se passèrent trois années, quand un jour Lajimonière, à l'automne de 1815, annonça à sa femme qu'il allait être obligé de s'absenter pour une année ntière, parce que de très graves raisons où il allait de l'avenir du pays et de l'intérêt de sa famille, l'appelaient au Canada. Néanmoins, pour la consoler, il lui dit qu'elle allait être logée au Fort Douglas, qui était le Fort de la Colonie. Mme Lajimonière se résigna à son triste sort dans l'espoir de voir s'améliorer sa condition, si son mari réussissait dans le voyage long et pénible qu'il entreprenait.

Avant d parler de ce voyage, qui nécessite tout un chapitre, disons un mot de l'état politique du pays afin de mieux comprendre ce qui va suivre.

CHAPITRE VII

Les compagnies de traite.—Leurs droits respectifs.—Leurs prétentions sur le pays.—Leurs luttes.

La Compagnie de la Baie d'Hudson formée à Londres en 1670 par quelques Lords Anglais et un certain nombre d capitalistes, avait obtenu du roi Charles II une charte qui l'autorisait à faire la traite des fourrures sur toutes les terres dont les eaux s'écoulaient dans la baie d'Hudson. Comme on peut le constater, cette concession portait très loin dans l'ouest le privilège de la Compagnie, puisque la grande rivière Saskatchewan après avoir pris sa source dans les Montagnes Rocheuses traverse tout l'immense territoire du Nord-Ouest et se jette dans le lac Winnipeg, qui lui-même se décharge dans la baie d'Hudson par la rivière Nelson. Pareillement toutes les rivières, depuis la hauteur des terres, portent leurs eaux dans la baie d'Hudson. On peut donc dire que, à l'exception de l'extrême Nord dont les rivières coulent dans le lac Athabaska et vont se perdre dans la rivière MacKenzie, la Compagnie de la Baie d'Hudon avait, en outre de son privilège, le droit de chasse dans presque tout le territoire du Nord-Ouest. C'est aussi ce que cette Compagnie avait toujours prétendu jusqu'au jour où une autre Compagnie, sans charte ni autorisation royale, vint lui contester ce droit exercé depuis un siècle.

La Compagnie du Nord-Ouest, formée à Montréal, durant l'hiver de 1783 à 1784, nia formellement à la Compagnie de la Baie d'Hudson, le droit qu'elle s'arrogeait sur ces immenses contrées. Elle prétendait, et non sans raison, que le Nord-Ouest découvert par les Canadiens-français en 1738, sous la domination française, avait été découvert au nom de la France, et qu'il avait appartenu à la France au moins jusqu'à l'époque de la conquête du Canada par l'Angleterre; et que, par conséquent, l'Angleterre avant ce tmps, n'avait pas pu conférer un privilège qu'elle ne possédait pas elle-même; que même sur les côtes de la baie d'Hudson, la Compagnie anglaise avait perdu ses droits quand la France, par les expéditions canadiennes d'Iberville, avait conquis les forts anglais sur le littoral de la baie. Ces raisons paraissaient fort plausibles à la Compagnie du Nord-Ouest, qui d'ailleurs, ne fut jamais scrupuleuse en fait de moyens partout où la traite des fourrures pouvait lui apporter de grands profits.

Jusqu'à l'année 1789, cinq ans après la formation de la Compagnie du Nord-Ouest, jamais les traitants de la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'étaient éloignés des bords de la mer; ils s'étaient bornés à y attendre les sauvages, qui apportaient là leurs pelleteries, de toutes les parties les plus reculées du Nord-Ouest.

Les officiers supérieurs de la Compagnie du Nord-Ouest, tous hommes d'une grande habileté et d'une énergie indomptable, comprirent dès les premières années de l'existence de leur société que pour devenir les maîtres du pays il ne fallait pas craindre les dépenses pour la construction des Forts jusque dans l'extrême Nord afin d'épargner aux sauvages les longues courses, et par là les détourner de porter les fourrures aux Anglais à la Baie d'Hudson.—Ce plan réussit à merveille, et déjà en l'année 1789, pas une pelleterie de l'Ouest n'était vendue à la Compagnie de la Baie d'Hudson. La lutte fut acharnée; les traitants anglais voulurent pénétrer dans l'intérieur du pays et bâtir des Forts à côté de leurs rivaux. Mais, n'ayant ni leur habileté ni leur hardiesse, ils furent vaincus presque partout, et dès l'année 1809, les actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient tombées à Londres, à 50 audessous du pair, tandis que la Compagnie du Nord-Ouest était à l'apogée de sa puissance et de sa gloire.

Ce fut cette année-là même, que Lord Selkirk, seigneur Ecossais possesseur d'une immense fortune, acheta la moitie des actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans le dessein, non de se faire traitant, comme quelqu'un l'a prétendu, mais pour fonder une colonie sur les bords de la Rivière Rouge, au profit de ses compatriotes d'Ecosse. Sir Alexandre MacKenzie puissant actionnaire de la Compagnie du Nord-Ouest, avait offert à Londres à Lord Selkirk d'unir les deux Compagnies et de former une puissante association pour *ouvrir* un chemin jusqu'à l'Océan Pacifique et aussi se rendre les maîtres de toute l'exploitation du Nord-Ouest. Lord Selkirk avait refusé net, parce qu'il voyait là un obstacle à l'établissement de sa colonie. Ce que voulait la Compagnie du Nord-Ouest, c'était de tenir le pays dans l'état sauvage, dans l'intérêt de la traite des fourrures.

Voyant l'impossibilité d'unir les Compagnies, les officiers supérieurs de la Compagnie du Nord-Ouest résolurent d'empêcher *coûte que coûte* et par tous les moyens l'établissement de la colonie de Lord Selkirk. La guerre fut donc déclarée, non pas entre les deux Compagnies, mais entre Lord Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest. Celle-ci commença à indisposer contre les premiers colons tous les indigènes et les Métis canadiens qu'elle tenait à sa solde, et elle dirigea si bien ses batteries que dès l'année 1815, les colons écossais, déjà établis sur les bords de la Rivière Rouge, étaient chassés par les employés du Nord-Ouest et leur établissement était incendié. Les colons se sauvèrent comme ils purent jusqu'à l'extrémité nord du lac Winnipeg où ils furent recueillis dans le Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en attendant les moyens de rtourner n Ecosse.

Pendant ce temps Lord Selkirk était en Europe, travaillant dans l'intérêt de sa colonie et il ignorait complètemnt les événements qui avaient eu lieu à la Rivière Rouge. Il avait envoyé devant lui, au printemps de 1815, un nommé Collin Robinson qui avait ramené les colons écossais sur leurs fermes, et réparé le désastre d l'année précédente. C fut pour informer Lord Selkirk de l'état des choses et des desseins pervers de la Compagnie du Nord-Ouest qu'il demanda à J.-Bte. Lajimonière s'il était capable d'aller à pied jusqu'à Montréal, porter des lettres à Lord Selkirk. Ce voyage offrait de grandes difficultés. C'était à Gautown dans les mois de novembre et décembre, saison rigoureuse dans ces pays du nord, et la distance de la Rivière Rouge à Montréal par la roue qu'il devait suivre est de 1,800 milles.

Pour ôter toute inquiétude à Lajimonière sur le sort de sa famille, on lui promit d'en prendre soin dans le Fort Douglas, qui était le fort de la Colonie; de plus on lui assura une forte récompense s'il réussissait à porter les lettres à Lord Selkirk, car il s'agissait du salut de toute la colonie vouée à une seconde destruction par la Compagnie du Nord-Ouest.

Lajimonière accepta de faire ce voyage à pied, et promit qu'à moins d'être tué en chemin il arriverait à Montréal pour la fin du mois de décembre. Ce fut un voyage si extraordinaire qu'il mérite d'être raconté dans ses détails.

CHAPITRE VIII

VOYAGE DE LA RIVIÈRE ROUGE À MONTRÉAL

Ce que Collin Robinson redoutait le plus, c'était de voir ses lettres interceptées par les gens du Nord-Ouest, et Lajimonière tué ou emprisonné, car *les Nord-Ouest* étaient capables de tout cela. Les routes étaient gardées partout, et il était extrêmement difficile d'envoyer des messages.

Lajimonière, après avoir conduit sa femme au Fort et s'être assuré que sa famille n'aurait pas à souffrir, se mit en route le jour de la Toussaint; il partit seul dans la direction de Pimbina. Comme il avait coutume de faire de longues absences pour la chasse, son départ ne fut remraqué de personne. De Pimbina, Lajimonière prit la direction du Lac Rauge, vers l'Est, pour arriver au Lac Supérieur. Il prit un cheval pour porter des provisions aussi loin qu'il pourrait le conduire avec lui, se réservant de le laisser dans un camp sauvage lorsqu'il lui deviendrait inutile et qu'il ne pourrait plus voyager qu'à pied. Avant d'arriver au Lac Rouge, la neige commença à tomber en telle quantité qu'il abandonna son cheval et poursuivit sa route, n'emportant que son fusil avec une certaine quantité de plomb et de poudre pour chasser; il portait de plus une petite hache attachée à sa ceinture, puis une couverture en laine pour s'envelopper la nuit. Du lac Rouge, il eut un sauvage nommé Monkman qui le suivit pour chasser jusqu'au lac Supérieur dont il longea les côtes jusqu'au Fort William, bâti à peu de distance du lac et qui appartenait à la Compagnie du Nord-Ouest. Il s'agissait là d'éviter l'œil des sentinelles qui surveillaient le passage. Les ordres étaient donnés pour ne laisser passer personne, ni chasseur ni autre de la Rivière Rouge, afin d'empêcher Lord Selkirk de recevoir des nouvelles. Comme ses provisions était épuisées, il s'agissait de s'en procurer. Non loin du Fort, il aperçut à l'entrée de la nuit un petit chien fort gras, qu'il parvint à saisir; après l'avoir assommé et dépouillé de sa peau, il en emporta la viande qui lui suffit pendant plusieurs jours.

Echappé à ce danger d'être arrêté, il lui restait le danger très grand de mourir de faim. Sur les côtes nord du lac Supérieur, il n'y a pas de gibier, surtout en hiver. Quand la viande du petit chien fut épuisée, Lajimonière dut se contenter de manger une mousse qui croît sur les rochers et qu'on nomme *trippes de roches;* on peut vivre pendant quelques jours avec cette maigre nourriture, mais on perd bientôt toute vigueur. Pendant six jours, il marcha sans avoir autre chose à manger; il sentait ses forces diminuer, quand il eut la chance de rencontrer un Indien qui avait du poisson; de ce moment jusqu'à Détroit, poste de traite bien approvisionné, il n'eût que du poisson qu'il se procurait par les sauvages, lorsqu'il passait auprès d'un campemnt. A Détroit, il se reposa une semaine, puis de là à Montréal il fit le rtajet tantôt à cheval quand il pouvait trouver quelques voyageurs qui faisaient route de ce côté. Mais il pouvait se ravitailler, car il rencontrait des habitations de temps à autre: ce fut quelques jours avant Noël qu'il arriva à Montréal, et qu'il se présenta à la porte de l'hôtel de Lord Selkirk. Un serviteur vint lui répondre pour lui demander ce qu'il voulait.

"Je veux voir Lord Selkirk, pour lui remttre des lettres importantes" :—

"C'est bien, remettez-les moi, je vais aller les lui porter."

"Nen, Monsieur, dit Lajimonière, je ne veux pas vous remettre mes lettres;—j'ai fait dix huit cents milles pour les apporter à Lord Selkirk, je ne le remettrai qu'à lui —Allez lui dire qu'un voyageur de la Rivière Rouge est ici, et qu'il désire lui parler."

Le serviteur n'insista pas; il alla annoncer au milord qu'un envoyé de la Rivière Rouge désirait lui parler et lui remettre des documents importants.

"Allez vite lui dire d'entrer," dit Lord Selkirk. Quand il fut introduit, Lajimonière lui dit : "Milord, j'ai promis de ne remettre ces papiers qu'à vous, les voici; vous pourrez affirmer que j'ai accompli ma promesse." — "C'est parfait, dit Lord Selkirk, vous êtes un homme brave et courageux, vous me rendez aujourd'hui un service qu je ne saurais trop récompenser. Vous allez vous reposer ici avant de repartir pour la Rivière Rouge, j'aurai des documents à vous confier pour les faire parvenir à mes agents, là-bas. Je vais donner des ordres pour que vous ne manquiez de rien d'ici à votre départ."

* * *

Au Fort William on avait appris que Lajimonière, trompant la vigilance des sentinelles, avait trouvé moyen de passer pour aller porter des lettres à Montréal. Les ordres les plus sévères furent donnés pour l'empêcher de retourner à la Rivière Rouge. Les officiers de la Compagnie offrirent une prime à celui qui l'arrêterait et le conduirait prisonnier au Fort. La Compagnie, qui voulait ruiner une seconde fois la colonie, prenait toutes les mesures possibles pour empêcher les secours d'arriver au Fort Douglas où les colons attendaient protection.

Lajimonière passa quinze jours à Montréal, puis il repartit, emportant avec lui des lettres pour les agents de Lord Selkirk au Fort Douglas.

Au Fort William, Lajimonière fut assez habile pour passer sans être vu des gardes; mais, arrivé à l'extrémité du lac Supérieur, appelé Fond du Lac, des sauvages aux gages de la Compagnie du Nord-Ouest, se saisirent de lui durant la nuit et le conduisirent prisonnier au Fort William après l'avoir maltraité de la manière la plus brutale.

Il ne fut rendu à la liberté qu'à la prise du Fort William par les soldats de Lord Selkirk le 13 du mois d'août 1816.

Dès qu'il fut libre Lajimonière reprit à pied, à tarvers le bois, le chemin de la Rivière Rouge. Il passa par le lac Rouge où il avait laissé un cheval l'automne précédent afin de le réclamer. Au mois de septembre il était de retour dans sa famille, mais durant son absence il s'était opéré des événements à la Rivière Rouge.

(A suivre)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Abonnez-vous au "MANITOBA"

$1.00 par année

PAGE DU CULTIVATEUR

La Plus Belle Ferme du Manitoba



La résidence du maître sur la ferme Bénard; et dépendances

On parle beaucoup en ce moment, de la culture mixte. Le Département de L'Agriculture de la province, les compagnies de chemins de fer, les cultivateurs, tous ceux en un mot qui sont au courant de la situation et qui connaissent les questions agricoles préconisent la culture mixte, c'est-à-dire l'élevage des animaux: bétail, porcs, volailles; la culture maraîchère, légumes et fruits qui peuvent pousser et mûrir dans l'Ouest Canadien; le système de rotation pour la culture du grain.

A l'heure actuelle on peut dire qu'un grand nombre de cultivateurs se servent de leurs terres à peu près comme les mineurs se servent de leur mine. Ils extraient du sol toute la richesse qu'il possède, sans songer à conserver ou augmenter la fertilité de ce sol. Au bout de quelques années les terres ont perdu tout leur suc, elles sont fatiguées, elles sont infestées de mauvaises herbes. De plus, le cultivateur qui ne sème que du blé est continuellement à la merci des intempéries. Il peut, il est vrai, gagner des milliers de piastres si son blé a bien poussé et peut être battu et remisé avant l'hiver, mais souvent les pluies trop abondantes du printemps, la sécheresse de l'été, la grêle, nuisent à sa récolte. L'an dernier, au commencement du mois d'août, nous avions des champs de blé à perte de vue. Les pluies vinrent, et le cultivateur ne put récolter en moyenne que cinquante pour cent de sa récolte. Si, à part son blé, il avait eu des animaux à vendre pour la boucherie, des volailles, des œufs, des légumes, il aurait beaucoup plus facilement passé à travers les inondations désastreuses de l'automne.

La culture mixte est appelée à donner une stabilité plus parfaite aux valeurs agricoles. Dans un pays comme le nôtre, d'une fertilité insurpassée, la culture mixte pratiquée intelligemment donnera aux agronomes une grande aisance. Elle sera pour tout l'Ouest une source de solide prospérité.

M. Bénard, le député d'Assiniboia, est l'un de ceux qui recommandent le plus fortement la culture mixte. Comme il veut prêcher l'exemple, il a établi à Bénard Siding, sur la ligne du C.N.R., à quelque trente-cinq milles à l'ouest de Winnipeg, ce qu'on peut appeler la plus belle ferme de la province, et sans contredit l'une des plus belles du Canada. Cette ferme à une superficie de 7,860 acres, dont il a cultivé cette année 2,200 acres. On peut voir sur cette page des vignettes représentant les constructions de cette ferme. On dirait un petit village. Il y a là une belle résidence pour le maître, une maison d'habitation pour les employés, des magasins, vastes remises et granges de toutes sortes. Mentionnons encore de grandes laiteries, des glacières pour la viande, un atelier de forgeron pour ferrer les chevaux et réparer les machineries. Toutes ces maisons sont approvisionnées d'eau par une citerne qui se remplit au moyen d'un moulin à vent. Deux autres moulins à vent et trois engins à gazoline constituent la force motrice des écrémeuses, des cribles, de la boutique de menuiserie, etc.

Toutes ces bâtisses ont des fondations en ciment. Dans les étables des chevaux et du bétail, plancher en ciment. L'eau est distribuée au moyen d'un aqueduc spécial pour abreuver les bêtes et nettoyer les planchers.

Depuis dix-huit mois, M. Bénard s'occupe de pourvoir sa ferme d'animaux de race. Il a actuellement 410 vaches, dont 127 donnant du lait; 250 porcs de la race Chester, 35 moutons Southdown et 250 poulets. Comme traction animale, il a 22 mules et 26 chevaux. On conçoit qu'avec tous ces animaux le propriétaire puisse



M. AIME BENARD, M.P.P.

fumer sa terre et l'enrichir considérablement.

M. Bénard a l'intention d'arriver à mettre en culture les 7,860 acres de sa ferme. Il veut récolter de tout: blé, avoine, orge, lin, blé-d'Inde; légumes variés telles que pommes de terre, choux, betteraves, celeri, etc.

Le personnel de cette ferme se compose de trente-cinq hommes pendant l'été et de vingt-deux durant l'hiver. Le gérant de l'établissement est M. Georges Crépeau; son assistant gérant est M. du lait est conduit par des Suisses, Alphonse Plessis. Le département car on sait que la Suisse est la terre par excellence pour l'industrie laitière. Les habitants de cette contrée d'Europe sont tous des experts en la matière.

Mentionnons encore un forgeron et quatre charpentiers, qui s'occupent continuellement des réparations aux btisses, aux machineries, etc.

M. Bénard désire que, en autant que possible, la nourriture qui se mange sur la ferme soit prise sur la ferme. Chaque lundi on abat un bœuf et un porc, ce qui donne de la viande fraiche pour la semaine. Une partie du bœuf est immédiatement convertie en jambons de toutes sortes.

Une comptabilité soigneuse et méthodique tient note de toutes les dépenses et de toutes les recettes, car tout est ordonné et tout marche sur un pied d'affaire dans ce grand établissement.

Il faut féliciter ce Canadien-français d'avoir imaginé une ferme modèle de cette envergure. Voici ce que disait récemment M. Bénard à un journaliste: "Un de mes amis, qui est cultivateur, et qui reste non loin d'ici, me disait il y a un certain temps qu'il mourrait de faim plutôt que de traire les vaches pour faire sa vie. Il a changé d'opinion et aujourd'hui il a cinquante vaches à lui. Il en aura cinquante dans un an; et ce senitment est de plus en plus partagé par toute la contrée environnante. Les cultivateurs ont été frappés de ce qu'ils voient ici. C'est un exemple pour eux, et les terres autour de nous qu'on semait exclusivement en blé chaque année et qui ne rapportaient guère, paient maintenant parce que les propriétaires font de la culture mixte. Dans quelques années ce goût de la culture mixte s'accentuera encore parmi nos cultivateurs des environs."

La Science Domestique

C'est une science essentiellement féminine, qui repose sur une éducation morale élevée, sur une instruction solide, sur le désir d'une pratique consciencieuse et raisonnée, qui a le don de développer elle-même les facultés dont elle a besoin pour être comprise et aimée.

Son programme s'adresse aux jeunes filles et aux jeunes femmes de toute classe sociale, de tout niveau intellectuel, de tout milieu familial; pour toutes, il est dirigé vers le même but moral et utilitaire: Donner à la femme des connaissances en rapport avec sa situation; lui apprendre à utiliser les ressources qui sont à sa portée; lui inspirer l'amour du foyer; lui enseigner les moyens d'y trouver le bonheur en le donnant aux autres. Tout cela, en développant le sérieux dans ses goûts, le dévouement dans ses habitudes et dans ses sentiments; dans son cœur, l'esprit de devoir et de sacrifice.

Aucune branche de ce programme n'est inutile pour l'accomplissement de la tâche dévolue à la maîtresse de maison, pour la part de devoir qu'elle doit accomplir, et d'influence qu'elle doit exercer dans la famille et dans la société.

En réalité, la science domsetique est la science de la vie pratique, réglée par une méthode qui y met l'ordre et l'équilibre, et qui donne à tous ses actes un caractère de régularité et de durée, seul capable de les rendre vraiment bien faits et profitables.

Elle est le développement de la vie intellectuelle à cause des facultés qu'elle éveille et met en valeur. Après celles de mémoire, imagination, finesse, sens de l'esthétique, etc., déjà grandies sous l'influence des études scolaires, elle crée l'initiative personnelle, le jugemnet et la volonté qu'elle apprend à faire agir, l'activité de la pensée qui doit produire l'activité physique. En même temps, naît l'intuition naturelle des qualités fondamentales de la maîtresse de maison: ordre, économie, prévoyance, respect du temps.

Enfin, elle est l'épanouissement de la vie morale, et j'ajoute l'éclosion de la vie sociale, par l'habitude qu'elle fait naître chez la femme de penser aux autres, de vivre pour eux, de se préoccuper de leurs besoins, de travailler à leur bien-être et à leur bonheur.

Mais ces autres ne se restreignent pas à ceux qui composent le cercle étroit de la famille. Moins que jamais, l'action de chacun ne peut se limiter aux affections directes et aux intérêts personnels. A mesure que les conditions de la société moderne se transforment, et que naissent pour tous des besoins et des désirs nouveaux, si la science et l'industrie, malgré leur progrès, qui sèment la richesse, sont impuissantes à généraliser le bien-être et semblent, au contraire, produire des contrastes plus frappants, si les aspirations montent, si les malaises augmentent, si les révoltés menacent, le rôle social de la femme grandit en proportion.

Il ne peut plus se borner à la charité qui secourt les vraies misères. A elle appartient d'exercer l'influence morale propre à rapprocher les distances, à apaiser les colères, à réparer dans toute la mesure possible les inégalités de la destinée.

Les qualités de son cœur, bonté, dévouement, tendresse, l'y portent naturellement; le tact et la sensibilité de sa nature lui en révèlent les moyens. La vie domestique et ses devoirs de maîtresse de maison qui la mettent en contact incessant avec ceux qui travaillent lui offrent des occasions fréquentes de se montrer indulgente et juste dans l'appréciation du travail et de la peine, généreuse et délicatement secourable dans leur rétribution.

Ainsi grandit, chaque jour, la mission de la femme résumée tout entière dans cette parole: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul."

Cette mission embrasse une œuvre personnelle vis-à-vis d'elle-même, qui consiste à développer les dons généreux qu'elle a reçus de la nature, pour être le charme et la Providence de tous ceux qui l'entourent.

Une œuvre familiale qui la fait la compagne courageuse qui soutient l'homme dans son labeur, qui devine ses soucis, qui partage ses pensées, qui éclaire sa route, la mère intelligente, tendre, et dévouée qui veille sur le berceau et dirige l'adolescent.

Pour remplir cette mission si haute et si vaste, que faut-il pardessus tout à la femme? Comprendre et aimer la vie du foyer, édifier son propre foyer, en être le centre, l'âme, la gardienne et la reine; créer des foyers pour ceux qui n'en ont pas. En effet, n'est-ce pas du foyer familial que sort l'âme de la patrie; n'est-ce pas au foyer que se réconforte l'âme du père, qui doit être l'honneur et l'exemple de la famille? N'est-ce pas au foyer que le cœur de la mère fait l'âme de l'enfant, c'est-à-dire l'avenir et l'espoir de la famille et de la société?

SUZANNE CARON.



Une des étables et une partie des troupeaux

Supplice de Judas dans l'enfer

Lorsque ayant assouvi son atroce colère
Judas enfin tomba de l'arbre solitaire,
L'effroyable démon qui l'avait excité
Sur lui fondit alors avec rapidité.
Le prenant aux cheveux, sur ses ailes de flamme
Dans l'air il emporte le corps de cet infâme,
Et, descendant au fond de l'éternel enfer,
Le jeta tout tremblant à ses fourches de fer.
Les chairs d'Iscariote avec fracas brûlèrent,
Sa moëlle rotit et tous ses os sifflèrent.
Satan de ses deux bras entoura le damné,
Puis, en le regardant d'une face riante,
Serein, il lui rendit de sa bouche fumante
Le baiser que le traître au Christ avait donné.

ANTONI DESCHAMPS.

PAX

(*La Libre-Parole*)

On se souvient que le tsar Nicolas, il y a quinze ans, provoqua la première Conférence de La Haye. Dans son mysticisme d'empereur de toutes les Russies, ce dynaste, à la fois spirituel et temporel de ses peuples, invitait sincèrement et loyalement les nations amies à cesser leurs armements et à combiner leurs efforts en vue de la Paix, de la Paix universelle.

Le Petit-Père, à ce moment-là, ne se doutait pas que, mlagré lui, les événements d'Extrême-Orient l'entraîneraient dans cette longue et sanglante guerre russo-japonaise, laquelle eut de si graves conséquences, en Russie même, puisque des troubles et des révoltes faillirent dégénérer en révolution militaire. Et voici que l'Américain milliardaire, Andrew Carnegie, vient d'inaugurer, en grande pompe, en présence de la gracieuse reine Wilhelmine, ce magnifique Palais de la Paix, dû à la munificence du philanthrope.

Cette utopie pacifiste se manifestant, à quinze années de distance, chez un empereur de Russie et chez un truster américain, chez un porte-sceptre et chez un roi de l'or, nous plonge dans de profondes réflexions. Nous nous demandons, une fois de plus, comment il se fait que ces rêves humanitaires se reproduisent, alors que les canons, après avoir tonné pendant près d'une année, dans les Balkans, se taisent depuis hier et que toutes les grandes Puissances, plus armées que jamais, se préparent à la guerre générale qu'entraînera peut-être l'éternelle question d'Orient.

Toutes les nations civilisées, dont les institutions reposent sur la Doctrine chrétienne, sont, certes, qualifiées pour mettre en pratique les paroles du Christ, de Celui qui a dit le premier: "Aimez-vous les uns les autres!" et qui a confié à ses apôtres et à ses disciples la mission de prêcher son Evangile, de pacifier le monde au nom de la Croix et d'apprendre aux hommes qu'ils sont tous frères.

Or, nous avons à Rome, depuis dix-neuf siècles, le successeur de Saint-Pierre, le représentant du Christ sur la terre, le chef spirituel de tous ceux qui croient à la Divinité de N.-S. Jésis-Christ, le Pape infaillible que le Ciel inspire et qui, assurément, ne put que désirer la Paix universelle dans la famille humaine.

N'est-il donc pas aussi illogique que déconcertant de constater que ls chefs des royaumes, des empires ou des républiques, chez les nations civilisées, n'ont pas encore compris que le Pape seul est qualifié, ici-bas, pour présider un Congrès de la Paix universelle et qu'un résultat n'est possible que si toutes les nations représentées à ce s'incliner devant la décision et les Congrès s'engagent, à l'avance, à ordres de l'arbitre suprême et divin.

Quand on réfléchit et qu'on a lu l'histoire du christianisme, on est frappé de stupeur par cet illogisme qui se prpétue et par ses conséquences lamentables au point de vue de cette paix chimérique que des hommes poursuivent sans vouloir ouvrir les yeux sur la cause première de l'inanité de leurs efforts.

Cet orgueil qui anime ces hommes de bonne volonté, parfaitement décidés à ne pas s'incliner devant le représentant du Christ sur la terre, a quelque chose de satanique, car leur seule intelligence doit leur crier, à chaque pas, qu'ils font fausse route, qu'ils n'aboutiront jamais, qu'ils ne résoudront jamais le problème, tant que les âmes des nations civilisées ne seront pas groupées autour du chef de la catholicité et tant que les chefs de ces nations n'admettront pas le principe d'obéissance à l'égard d'un chef spirituel unique.

Nous voyons de temps en temps deux hommes qui, pour des raisons plus ou moins bonnes, éprouvent le besoin de s'armer, chacun, d'un pistolet ou d'une épée, pour laver leur honneur dans le sang; ils délèguent à des témoins le soin de défendre leurs intérêts et de régler les conditions du combat. Ces témoins n'arrivent pas à s'entendre et, d'un avis commun, ils désignent un arbitre.

La désignation de l'arbitre implique, en soi, que sa décision sera définitive et que les adversaires et les témoins s'inclineront devant cette décision.

Comment est-il possible d'admettre que, dans des conflits entre grandes nations, entre grandes Puissances militaires, au milieu des intérêts divers et des rivalités des royaumes, des empires, des républiques, un congrès de la Paix sera capable d'arbitrer et de prononcer une sentence devant laquelle tout le monde devra s'incliner ?

Et que deviendront, au milieu de ce Parlement étranger, les alliances, les traités secrets qui groupent, comme aujourd'hui, une Triplice en face d'une Triple entente?

Chaque nation, à ce Congrès de la Paix, sera-t-elle représentée par autant de voix qu'elle possèdera de millions d'habitants... ou bien la Suisse et la Belgique pèseront-elles autant dans la balance que la Russie et l'Allemagne ?

On nage dans l'incohérence on pataugo dans l'absurde; on amuse les pacifistes avec des fantasmagories, et, tout compte fait, chacun est tellement convaincu de l'inanité de ces rêves de paix, qu'on perfectionne et augmente, partout, les engins de mort, sur terre, sous terre, sur mer, sous mer, et dans les airs! On nous disait même hier à de grandes distances, pour faire qu'un Italien avait trouvé le moyen de lancer des ondes électriques, exploser les poudres et tous les explosifs emmagasinés dans les flancs des navires ou dans les poudrières des forteresses.

Encore une fois, nous ne voyons pas d'autre solution pour la Paix universelle, que l'arbitrage suprême de la plus haute puissance spirituelle du globe terrestre. C'est demander à l'orgueil humain, à l'orgueil de Satan, la prosternation devant la Croix du Sauveur. Tant que les peuples de la terre suivront celui qui a dit : *Non serviam*, la guerre, punition divine, sévira parmi les hommes et tous les Carnegie et tous les tsars n'y pourront rien... Voilà pourquoi nous estimons que le milliardaire américain aurait agi sagement s'il était allé à Rome, au Vatican, pour se prosterner aux pieds du Saint-Père et pour lui demander, humblement, le pardon des péchés et un conseil pour les racheter.

EDOUARD DRUMONT.

Les Idees de Bleriot sur la Stabilisation des Aeroplanes

M. Blériot avait, le jour même de l'exploit de l'aviateur Pégoud qui vola la tête en bas, expose, dans une letter aux journaux spéciaux, ses idées sur la stabilisation des aéroplanes. Après avoir examiné la question du "parachute," dont Pégoud fit récemment l'expérience, il ajoutait :

"Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que le parachute sera un remède absolu à l'insécurité en aviation.

"D'abord, il ne peut fonctionner qu'à partir d'une certaine hauteur: 25 ou 30 mètres au moins, et l'on sait que c'est surtout à cette hauteur qu'arrivent les accidents.

"De plus, le parachute consreve la vitesse horizontale du vent. Par conséquent, si l'o ns'en sert par un vent de 10 à 12 mètres, il devient par lui-même un instrument dangereux à l'atterissage.

"Une chose certaine c'est que tant que, dans un appareil, les ailes et le stabilisateur sont en bon état, aucun parachute ne remplacera l'aéroplane lui-même avec sa descente en vol plané. Laéroplane doit être un excellent planeur, un planeur lent.

"Certes, il ne faut pas perdre une minute de vue la sécurité de l'air. Plus que personne, je m'y suis consacré, abandonnant la gloire des courses de vitesse et des grands records, pour la rechercher plus posément.

"Le problème est, pour moi, plus étendu et différent de ce que pensent beaucoup de personnes. Je ne crois pas à la stabilité automatique comme condition de sécurité. J'en appelle à tous mes collègues pilotes; je ne crois pas qu'aucun accident aurait pu être évité par cette stabilité.

"Un mauvais coup de vent retournera toujours un aéroplane en l'air, malgré toute la puissance de ses commandes, de même qu'une vague de fond fait chavirer une embarcation d'une stabilité éprou[...] oiseaux eux-mêmes sont chavires par le vent, et, cependant, ils ont cette facilité que nous sommes loin d'avoir encore: celle de pouvoir replier leurs ailes et de soustraire leur surface à l'action de l'air.

"Lorsque l'on se trouve comme nous, dans la nécessité d'affronter les flots aériens avec de petits esquifs, nous reportons naturellement nos regards vers ce qui s'est passé pour les flots plus visibles de la mer. Nous ne disposons pas encore, en aviation, des vaisseaux de fort tonnage et d'une inertie formidable (il est probable, d'ailleurs, que la dimension des vagues aériennes dépasse tout ce que nous pouvons imaginer) et c'est avec un tout petit esquif que nous devons affronter la tourmente des lames énormes et invisibles.

"Un engin existe pour les naufrages de la mer, c'est la barque de sauvetage insubmersible et inchavirable. Faisons dons d'abord un appareil inchavirable, et, puisque nous ne pouvons le rendre insubmersible, nous munirons nos pilotes de ceintures de sauvetage qui seront des parachutes individuels. Cette voie est plus complexe, mais la seule que j'estime réellement utile.

"J'espère bientôt faire effectuer des essais tout aussi sensationnels et beaucoup moins dangereux que ceux qui viennent d'être effectués.

"Lorsqu'il sera prouvé qu'un bon appareil d'aviation doit pouvoir se retourner complètemnet en l'air, voler sur le dos et se rétablir instantanément, à la volonté du pilote, il me semble que l'on aura fait faire un pas considérable à la question de la sécurité.

"Cela n'empêchera pas, comme je le dis précédemment, de continuer l'étude du parachute et de faire descendre, du haut de ces nouveaux appareils, volant dans des positions qui nous semblent abracadabrantes, des animaux munis de parachutes adaptés à leurs corps et même des hommes, s'il y en a qui éprouvent le besoin de se risquer."

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Soumissions

DES soumissions cachetes envoyées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Tender for outbuilding Portage la Prairie Boarding School" seront reçues jusqu'au 30 septembre. 1913, à midi pour l'érection de certaines constructions extérieures en connection avec l'école pension Indienne proposée pour Portage la Prairie, Manitoba.

On peut voir les plans et spécifications à l'office de M. Charles H. Mounsey, architecte à Portage la Prairie et a l'Office Indien, Winnipeg, Man.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque reconnue et d'un montant de dix pour cent du montant de la soumission; payable à l'orde du soussigné. Ce chèque sera cancelé si la personne ou les personnes qui soumissionneront refuse le contrat qui leur est offert ou ne termine pas le travail entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

La soumission la plus basse où aucune autre ne sera nécessairement acceptée.

L'insertion non autorisée de cette annonce dans les journaux ne sera pas payé.

J. B. McLEAN,
Asst. Député et Secrétaire.
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, 3 Sept., 1913.

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que le et après le 3 Octobre, 1913, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 32, Rang 6, à l'Ouest du Méridien Principal.
Daté à Winnipeg, 10 septembre 1913.

L. RANKIN, Agent.

46-48

Le College des Jesuites d'Edmonton

(*L'Action Sociale*)

Le 15 septembre prochain s'ouvrira, à Edmonton, le collège des RR. PP. Jésuites. Les grands travaux sont finis, et l'œuvre de parachèvement s'accomplit rapidement. Il suffit de parcourir les salles et les classes de ce bel édifice, pour comprendre quelle intelligence et quel souci du bien-être a présidé à son aménagement: l'air et la lumière y abondent; tout y est clair et bien disposé.

L'œuvre du collège d'Edmonton est pleine d'espoir pour l'Eglise et pour la race canadienne-française. N'est-il pas remarquablemnt providentiel de voir s'ouvrir, en même temps, dans ces deux parties du pays où, il n'y a pas encore longtemps, le sort de nos compatriotes paraissait si précaire, l'Ouest et l'Ontario, deux beaux collèges classiques où notre langue maternelle aura les honneurs et qui nous donneront les élites seules capables d'assurer notre survivance, à ces points menacés? Sudbury et Edmonton, ces deux grandes œuvres, que la race devra au zèle et à la clairvoyance des Pères Jésuites, sont deux postes français avancés qui assurent, au milieu de difficultés et de luttes considérables, la marche en avant d'un peuple fidèle à sa mission providentielle.

C'est au Collège d'Edmonton qu'appartient le périlleux honneur de porter le plus loin l'idéal catholique et français. Aussi, Dieu s'est plu à marquer les commencemnts de cette œuvre de ses bénédictions privilégiées. Son fondateur, qui sera aussi le premier recteur du Collège, le R. P. Théophile Hudon, a vu ses courageux efforts couronnés, dès le début, de succès encourageants. L'accueil particulièrement sympathique qu'il a reçu des Canadiens-français d'Edmonton, heureux de seconder les efforts d'un apôtre de l'éducation catholique et française aussi énergique et aussi dévoué, augure bien de l'avenir de cette belle institution.

Il nous fait plaisir de pouvoir donner ici, les noms des principaux bienfaiteurs du collège d'Edmonton: MM. les abbés Ethier, Ouellette, Pilon, Guertin; MM. J. H. Gariépy, G. Roy, J. H. Picard, l'hon. P. E. Lessard, M.P.P., J. L. Côté, M.P.P., Wilfrid Gariépy, M. PP., S. Larue, Emile Tessier, C. H. Bélanger, C. Gallagher, J. A. McNeil, S. Soucy, N. Leclerc, A. Lefort, M. Martin, L. Garneau, L. Dubuc, L. Madore. Mais s'il fallait nommer tous ceux qui ont aidé cette belle œuvre, la liste serait trop longue à faire. C'est un suprebe mouvement d'union aussi et d'ensemble parfait où tous, prêtres et laïques ont tenu à rivaliser de dévouement.

Les Canadiens-français de la ville n'ont pas voulu rester en arrière et, en ce moment, c'est avec une belle ardeur que les dames des premières familles d'Edmonton sont à préparer le "trousseau" du collège, heureuses, elles aussi, de faire leur part dans cette œuvre de foi, de patriotisme.

Le chiffre de la souscription pour l'œuvre du Collège, d'ailleurs, suffit à montrer à quels nobles cœurs s'est adressé le R. P. Hudon: plus de $50,000 ont été souscrites et, s'il faut en juger par la bonne volonté qui se mani-feste partout, la souscription pourrait bien finir par atteindre $100,000.

Chose à noter, il n'y a pas que les catholiques qui ont encouragé l'œuvre, mais plusieurs protestants se sont montrés sympathiques à cette noble entreprise. C'est ainsi que la Législature de l'Alberta n'a pas hésité à accorder au Collège d'Edmonton la reconnoisance civile. Elle a même accordé aux Jésuites de l'Alberta une charte, qui leur garantit l'existence légale d'après les Constitutions de l'ordre. "Seule,—a dit le R. P. Hudon, dans son adresse au Délégué Apostolique, lors de la bénédiction du collège, le 12 juillet dernier,—la catholique province de Québec s'est montrée aussi généreuse." Et le fondateur du Collège ajoutait: "Lorsque je considère tout ce qui s'est accompli ici avant et depuis mon arrivée de façon si rapide et si étonnante, je suis forcé de lever les yeux au ciel et de proclamer que la divine Providence a visiblement béni nos efforts."

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION—DISTRICT DE DAUPHIN

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que le et après le 20 Octobre, 1913, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 35, Rang 21; Township 51, Rang 29; Township 52, Rang 29; Township 52, Rang 28 et Township 53, Rang 28.

La partie du Township 33, Rang 15 et Township 34, Rang 15 à l'Ouest du lit de la Rivière.

Sections 1, 2 et 12, Township 34; Rang 16.

E. WIDMEYER,
Agent des Terres.

47-49

Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées au dos: Soumission pour Construction "Tenders for Building" seront reçues jusqu'à Mercredi midi, 15 octobre prochain, pour la construction d'une résidence sur le terrain de l'Agence dans la rserve indienne Peguis Fisher River, Man., Section 17, T. 27 R. 1 Ouest du 1er Méridien.

Les plans et spécifications peuvent être consultés à l'Office Indien à Winnipeg, à Selkirk et Portage la Prairie et aux Bureaux de Poste de Teulon, Arborg et Stonewall, et on peut les obtenir sur demande au Département à Ottawa.

Le début des travaux ne sera pas exigé avant que les conditions de température le permettent, au printemps 1914, mais alors les travaux devront être continués avec hâte. Cela permettra au contracteur d'amener à pied d'œuvre ses matériaux de construction au moment le plus favorable, l'hiver prochain. Lorsque les matériaux seront délivrés à la réserve, des avances seront faites au contracteur.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque reconnue et d'un montant du dixième du montant total de la soumission et à l'ordre du soussigné. Ce chèque sera confisqué si la personne ou les personnes qui soumissionnent refusent de mettre le contrat en exécution lorsque requis de le faire ou ne complètent pas les travaux faisant l'objet du contrat.

Le chèque le plus bas ni aucun chèque ne seront forcément acceptés.

L'insertion non autorisée du présent article ne sera pas payée.

J. D. McLEAN,
Asst. Député et Secrétaire.
Département des Affaires Indiennes.
47-49 Ottawa 8 septembre 1913.

Rural Municipality of Tache

ABSTRACT STATEMENT OF RECEIPTS AND EXPENDITURES FROM 1ST JANUARY 1912 TO 31ST DECEMBER 1912

RECEIPTS

Cash on hand, Office, 1 January 1912	$ 742.14
Cash on hand, Banque d'Hochelaga, Jan. 1, 1912	6,127.84
Taxes collected:—General	25,970.99
Toxec collected:—Drainage	4,455.37
Prov. Treasurer, Wolf Bounty	3.00
Redemptions	1,077.01
Bills payable	5,000.00
Licenses	135.00
Tax sale	1,505.18
Contractor's:—Tender deposits	260.25
Municipal Land (Redemption)	37.61
	$45,314.59

EXPENDITURES

Niverville School District	$ 167.03
Riel School District	421.62
Prairie Grove School District	249.15
St. Cuthbert School District	515.00
Lorette West School District	515.05
Lorette Centre School Districs	1,285.00
Sorétt East School District	500.00
Ile des Chenes School District	740.00
Caledonia Scsool District	296.08
Rosewood School District	690.00
Elm Grove School District	752.50
Coquart School District	515.00
Monomento School District	620.00
William School District	458.60
Dugas Schloi District	503.44
Vermette Jchool Districtl	150.21
Avondale School District	740.00
Herterdale School District	694.90
Leblanc School District	738.65
Drainage Commissioner	2,661.93
Municipal Commissioner	327.64
Redemptions	982.96
Road Machinery	43.99
Bills payable	5,000.60
Wolf Bounty	93.00
Bank interest and exchange	326.20
Printidg, postage, stationery	235.65
Tax Sale, advertising costs	9.50
Aids and grants	562.39
Municipality of St. Anne	106.12
Municipality of Springfield	35.35
Councillors indemnity	1,001.25
Legal expenses	321.87
General expenses	828.63
Well Boring	1,291.04
Noxious Weeds	1,009.77
Dawson Road. "Survey"	2,017.90
Contractors:-Tender Deposits	225.25
Salaries:-	
Health Officer	350.00
Secretary Treasurer	780.00
Ward I	1,162.83
Ward II	181.26
Ward III	399.97
Ward IV	409.19
Ward V	1,456.59
Ward VI	710.36
Cash on hand, Office. 12,31,12.	774.96
Cash on hand, Banque d'Hochelaga 12,31,12	11,385.55
	$45,314.39

CERTIFIED CORRECT

GEO. C. SHARP
Provincial Municipal Auditor.

FINANCIAL STATEMENT FOR THE YEAR ENDING 31 DECEMBER 1912

ASSETS

CURRENT:—	
Cash on hand, "Office" 31 decembre 1912	$ 774.96
Cash on hand, Banque d'Hochelaga 31 decembre 1912	11,385.55
Unpaid Taxes:—	
General	15,951.40
Drainage	1,051.77
Municipality of Ste-Anne	149.27
Municipality of Springfield	73.59
Dawson Road (Survey Plans)	2,017.90
Agreements of Sale	196.70
Municipal Lands	1,268.23
Taxes in suspense	261.75
Lumber	214.34
Prov. Tres. (Wolf Bounty)	48.50
Ward III (Overdrawn)	143.99
Ward IV	325.02
Ward V	941.44
PERMANENT:—	
Municipal Hall	3,953.46
Road Machinery & Implements	483.49
Office Equipment	230.00
	$ 39,471.86

LIABILITIES

CURRENT:—	
Niverville School District	$ 336.52
Riel School District	256.00
Prairie Grove School District	129.60
St. Guthbert School District	295.00
Lorette West School District	270.00
Lorette East School District	250.00
Lorette Centre School District	655.00
Ile des Chenes School District	395.00
Caledonia School District	136.35
Rosewood School District	370.00
Elm Grove School District	357.50
Coquart School District	270.00
Monominto School District	320.00
William School District	245.75
Dugas School District	258.32
Vermette School District	69.42
Arondale School District	370.00
Heatherdale School District	253.90
Leblance School District	738.65
Bills Payable	4,050.00
Drainage Commissionner	5,154.57
Municipal Commissionner	293.84
Redemption Trust	146.30
Contractor's Deposits	135.00
Ward I	681.19
Waab II	1,105.91
Ward VI	965.18
Surplus	20,962.85
	$ 39,471.86

CERTIFIED CORRECT

GEO. C. SHARP
Provincial Municipal Audito

ABSTRACT STATEMENT OF REVENUE ACCOUNT AT 31 DECEMBER 1912

DR.

Cancelled Taxes	$ 327.23
Tax Discounts	2,346.29
Drainage Commissionner's Levy 1912	4,852.19
Municipal Commissionner's Levy 1912	293.84
General School Levy 1912	4.374 95
Special School Levy 1012	7,240.10
Ward I Appropriation	1,226.25
Ward II	915.75
Ward III	609.75
Ward IV	396.00
Ward V	330.75
Ward VI	1.843.50
Printing, Postage & Stationery	235.65
Noxious Weeds	1,009.77
Well Boring	1,291.04
Wolf Bounty	46.50
Aids & Grants	562.99
Salaries	1,130.00
Councillors Indemnity	1,001.25
Legal Expenses	321.87
General Expenses	828.63
Banks Interest & Exchange	326.20
Balance. Surplus	20,962.85
	$ 52,473.35

CR.

Balance 1 January 1912	$ 13,815.83
Penalties	1,099.45
General Taxes	32,340.88
Drainage Taxes	4,852.19
Licenses	135.05
Office Equipment	230.00
	$52,473.35

CERTIFIED CORRECT

GEO. C. SHARP
Provincial Municipal Auditor

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cité de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlement du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (née Loëwenberger) de la Cité de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 27ième jour de Juin A. D 1913.

LENT, JONES & MACKAY,
Solliciteurs de l'Applicant.

36-49

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Mgr Béliveau

Sa Grandeur Mgr Béliveau est parti dimanche pour Peterboro, où elle représentera Mgr l'Archevêque et le diocèse de Saint-Boniface au sacre de Mgr O'Brien.

Chez Nous et Autour de Nous

On évalue à 80 p.c. de plus que l'an passé à la même époque le nombre des immigrants qui sont venus des Etats-Unis au Canada, dans le cours des quatre dernières semaines.

A une réunion du conseil de la municipalité de Saint-Vtial, tenue lundi soir, on a accordé à la maison Thos. Jackson & Fils, le contrat de deux tuyaux d'aqueduc le long du chemin Ste-Marie et Sainte-Anne. Le conseil de Saint-Vital essaie de conclure avec St-Boniface un arrangement par lequel nous nous engageons à fournir l'eau à ces deux tuyaux, qui à leur tour serviraient de tronçons à des conduits de gauche et de droite

Le Congrès Pédagogique des Instituteurs Bilingues, français-anglais du Manitoba aura lieu cette année les 16 et 17 octobre prochain. Nous publierons la semaine prochaine le programme des séances.

Le *Telegram* de samedi donnait des détails sur la culture des fruits au Manitoba, — particulièrement des pommes. On a eu longtemps l'idée que la culture des fruits était impossible ici. Il apparaît cependant de plus en plus par les essais qu'on fait avec méthode que nous pouvons arriver à une production de choix. Voyez-vous le Manitoba revalisant avec la Californie!

M. Origène Roy, de Winnipeg, vient de capturer un élan près de sa ferme dans le nord de la province. Cet élan a sept pieds de haut et c'est un des plus beaux spécimens qu'on ait jamais vu dans le pays.

Madame J. N. Senez est de retour d'un voyage de quelques mois dans la province de Québec et les Etats-Unis.

Frank Desourdis (fils) travaillant à la Dowse Sash and Door Co., s'est fait couper la main lundi dernier en arrangeant le tender de la machine qu'il dirigeait. Transporté immédiatement à l'hôpital de Saint-Boniface il a du y subir une opération. Nous adressons nos sympathies à la famille.

La gelée de dimanche soir, loin de faire dommage a eu, disent les cultivateurs le bon effet d'empêcher toute germination possible du grain en quintaux. La chance nous court! Plus de 1-5 ème de la récolte est déjà sur le marché.

Madame O. Bordeleau, de Rawdon, P.Q., es en visite à Saint-Boniface et Saint-Jean-Baptiste.

Le *Free Press* de samedi donne une gravure montrant le futur boulevard allant de l'avenue du Portage à la rue Kennedy et faisant face aux futures bâtisses du Parlement. Cette avenue est large, garnie d'arbres, lampes électriques élaborées, édifices de hauteur égale toute la longueur de l'avenue; dans le fond, les bâtisses du Parlement avec leur dôme gigantesque. L'architecte, M. John B. Atcheson, s'est probablement inspiré d'un des grands boulevards de Paris, tellement la ressemblance est frappante. Si Winnipeg a le courage et la force de construire ce boulevard, nous aurons peut-être dans l'Ouest canadien une rue aux lignes très harmonieuses, la plus belle, peut-être de l'Amérique du Nord.

Un vrai problème surgit: Comment employer, une fois le battage fini, les vingt-cinq à trente mille manœuvres qui sont ici expressément pour le battage du blé. Le Département du Travail à Ottawa s'occupe de cette question, qui paraît assez compliquée.

On annonce pour le sept octobre, à Prince Albert, le mariage de Mademioselle Blanche Amélia Casgrain, fille de Madame R. de Lorimier, de Saitn-Pierre, à Monsieur Eugène Baril, de Prince Albert.

Vendredi passait à Winnipeg, via C.P.R., une importante consignation de soie venant du Japon et dirigée sur New-York. La valeur de cette consignation était de $1,000,000.

Les hôteliers du Dominion qui se sont rencontrés en convention à Winnipeg, la semaine dernière ne tarissent pas d'éloges sur la manière dont ils ont été reçus. La prochaine convention aura lieu à Toronto, l'an prochain.

... ...

Dans son discours à la convention des hôteliers, le maire Deacon a affirmé que Winnipeg possédait cent dix milles de rues pavées, et deux cents milles de voies ferrées répartis dans les cours des différentes compagnies, C.P.R., G.T.P. et C.N.R.

M. Robert Fletcher, le député-ministre de l'Education, est retenu à sa chambre par une attaque de laryngite.

Athabaska Landing demande un chemin de fer au gouvernement de l'Alberta.

On a commencé les travaux d'un nouvel hôpital catholique à Medecine Hat. On l'appellera l'hôpital Saint-Joseph. Le terrain a été donné par un citoyen de l'endroit, et la bâtisse coûtera $75,000. L'entrepreneur de cet édifice est M. J. U. Tessier, de Saint-Casimir, comté de Portneuf, Québec.

Jeudi dernier, une jeune femme russe a donné naissance à un garçon à bord d'un train du Great Northern, entre Morris et Winnipeg. Deux médecins qui se trouvaient sur le train ont donné leurs soins à la maman et les voyageurs ont ramassé entre eux la somme de $27.00, dont ils lui ont fait cadeau.

C'était l'exposition agricole du comté de Springfield mercredi et jeudi derniers. Cette exposition se tenait à Dugald.

Cent soixante acres de terre immédiatement à l'est de Transcona viennent de changer de mains pour la somme de $150.00 l'acre.

Le C.P.R. prétend avoir complété en entier son programme de construction pour l'année 1913.

Le total des taxes collectables à Winnipeg cette année es de $4,861,338.90.

M. le magistrat Turenne a condamné, en cour de police jeudi matin, à $50.00 d'amende et les frais, un individu qui pratiquait l'art dentaire sans licence. C'est la Manitoba Dental Association qui a pris l'initiative de cette poursuite.

On rapporte le cas de voleurs d'automobiles à Winnipeg, qui se sont emparés d'une machine et qui, après s'être amusés autant que possible, ont laissé l'automobile dans une ruelle moins les pneus! La police court après ces messieurs.

On s'attend à ce le prix du caoutchouc baisse au printemps. Il n'y a pas à dire, la construction des automobiles avec leurs pneus énormes pour tout genre de véhicules avait fait augmenter dans des proportions démesurées le prix de tous les caoutchoucs.

On parle de la construction d'un hôpital municipal à Transcona. Il faudra cependant un Acte de la législature pour autoriser la ville à construire cet hôpital.

L'association des marchands détailleurs de la province de la Saskatchewon a décidé de demander à la législature la création d'une Cour pour les petites dettes. Il n'y a pas de doute que les marchands perdent beaucoup de petites sommes variant, disons de cinquante cents à cinq et six piastres parce qu'ils ne peuvent raisonnablement entreprendre une poursuite pour d'aussi petites sommes.

L'Honorable sénateur LaRivière est parti la semaine dernière pour Montréal après avoir passé plusieurs semaines au milieu de nous.

Nos lecteurs ont corrigé d'eux-mêmes, la semaine dernière cette grosse faute "*Vive* les Français," au lieu de "Vivent les Français." C'est une erreur d'atelier comme il en arrive souvent à ceux qui font les journaux.

Voici que l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, achète, lui aussi, du terrain dans l'Ouest canadien. On rapporte qu'il a fait de grandes acquisitions dans la Colombie Anglaise.

Un incendie dans le quartier des affaires de la ville de Brooks, Alberta, a causé $25,000 de dommages.

M. Elwood, avocat de Régina, vient d'être nommé juge de la Cour Suprême de la Saskatchewan.

Le département des Postes dit que jamais on a écrit autant de lettres et acheté autant de timbres-post que cette année. Dans le mois d'août seulement le gouvernement a émis pour $1,010,627.46 de timbres; pour les derniers cinq mois de l'année fiscale, on a ainsi vendu des timbres au montant de $5,596,350.

Le C.P.R. vient d'établir un nouveau train de fret rapide entre Winnipeg et Weyburn.

On pousse avec beaucoup d'activité la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Le travail continuera cet hiver. Le terminus de la ligne Port Nelson, se pourvoit rapidemnet de tout ce qui sera nécessaire à l'opération du chemin de fer. Le traffic maritime qui se fait à la Baie d'Hudson démontre déjà que cette route sera très utile pour le transport de notre blé. Le chemin de fer et le port seront prêt dans deux ans.

Un ordre-en-conseil du Gouvernement d'Ottawa place le jour d'Actions de grâces du Dominion le 20 octobre. Ce sera donc ce jour-là, congé civique.

Parlons pàs aux cultivateurs dans le moment. Ils sont trop occupés à leurs récoltes pour qu'on puisse les distraire! Ils ne veulent rien voir que leur blé, qui est abondant et beau et qui se vendra bien. Toutes nos félicitations.

Swift Current demande à la législature de la Saskatchewan le titre de Cité.

-Brandon vient de décider l'installation d'un parc public de 130 acres à un mille et demi de l'hôtel de ville.

M. Constant a transporté dans son nouveau local, rue Dumoulin, sa fabrique de vermicelle. C'est une magnifique construction de trois étages en pierre et en briques.

Les officiers du G.T.P. annoncent leur intention de construire encore toute une série de grands hôtels le long de leur réseau: après ceux d'Ottawa, Winnipeg, Régina et Edmonton, on en verra surgir à Jasper, Mont-Robson, Prince-George et Prince-Rupert.

Un nombreux groupe d'amis de Saint-Boniface et de Winnipeg ont fait une excursion à la ferme Bénard, à Benard Siding. Tous ont admiré la superbe installation agricole du député d'Assiniboia, et ont apprécié sa large hospitalité.

Cette semaine au Théâtre Walker comédie par Edgar Selwyn, "The Country Boy," La semaine prochaine opérette en trois actes "The Girl from Mumms." M. Walker prépare une liste de soirées pour cet hiver.

M. Napoléon Lavoie, gérant général de la Banque Nationale, de Québec, est en visite à Winnipeg.

M. le docteur et Madame Laurendeau sont de retour de leur voyage de noces.

DECES

Samedi, le 13 du courant, décédait à Saint-Pierre, M. le docteur Rodolphe de Lorimier. Il résidait à Saint-Pierre depuis de longues années et y exerçait sa profession de médecin. Il était âgé de 73 ans. Nous offrons à Madame de Lorimier et à sa famille nos très vives condoléances.

Est décédé samedi dernier à Saint-Vital, Eugène, fils âgé de quinze ans de M. et Mme Wilfrid Jubinville. Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale de St.-Boniface. M. et Mme Jubinville voudront bien accepter l'expression de notre sympathie.

Trouvé, en face de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface un sac à main, de dame. On pourra le réclamer chez Monsieur A. Lemay, 93 rue Masson, en payant les frais de l'annonce.

BAZAR

Le bazar annoncé au profit de l'œuvre des Sœurs Oblates à St.-Boniface est commencé depuis lundi à la Maison Chapelle. Les tables sont chargées de bonnes et jolies choses, et tout marche avec le plus parfait entrain. Les dames de Saint-Charles et les dames de St.-Boniface rivalisent de zèle. Il faut visiter ce bazar, qui durera jusqu'à vendredi soir 26 du courant.

Reception

Dimanche dernier entre quatre heures et six heures, il y avait réception à la salle Leclerc, par les Dames Patronnesses de l'Hôpital au bénéfice de Mlle Alma Lemieux, candidate au bazar de St.-Charles. Cette réception a été charmante. Un grand nombre de personnes y assistaient. La salle avait été décorée avec un goût marqué; un orchestre faisait de la musique; d'aimables jeunes filles aidaient les dames a servir le thé et les glaces. La recette a été très raisonnable et donnera à Mlle Lemieux un joli lingot d'or pour peser dans la balance le soir du décompte des votes.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

PETITES ANNONCES

Une demoiselle demande de la couture à la maison. Ouvrage garanti. S'adresser à Mlle Rose Charron, No. 470 rue DesMeurons, Saint-Boniface. 47-48

M. C. F. DeGagné annonce à ses amis et au public de Saint-Boniface qu'il a ouvert au No. 44 Avenue Provencher, un salon de Barbier Coiffeur. Tout est neuf et de première classe. N'oubliez pas l'adresse, voisin du *Manitoba*.

Perdu un porte-monnaie de dame, en cuir noir, contenant la somme de $20.00 et quelques centins en change. Prière de le rapporter à nos buréaux où une récompense sera payée.

Perdu.—Deux jumnets; l'une rouge avec une petite tache blanche au front, âgée de 6½ et pesant 1,000 lbs. L'autre baie brune avec deux taches blanches au cou, 7 ans, pesant 1100 livres.

Une récompense de $15.00 sera accordée à toute personne qui les retrouvera ou qui pourra fournir des renseignements à M. A. C. Vanhoorenbeck; Saint-Boniface. Téléphone, Main 4148. 47-48

On demande immédiatement deux filles. S'adresser à Antonio Lanthier, 207 rue Horace, Norwood.

Tous ceux qui ont du foin, de l'avoine et de la paille à vendre voudront bien s'adresser à M. Léo Marcil, Chef de Police et Feu, de Saitn-Boniface, et lui soumettre les prix.

Maison à louer, 7 chambres, $18.00 par mois, sur la rue Youville. S'adresser à Guilbault & Cie., rue DesMeurons.

On demande une srvante. S'adresser à Madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 46-j.n.o.

Garçon actif demandé pour conduire une voiture à lait, doit connaître le français et l'anglais. S'adresser à la City Creamery, Ltd., 284 Pritchard, Winnipeg. 46-48

A Louer.—Deux logis avec poële électrique. Deux magasins pouvant servir de boutique de barbier ou restaurant, coin des rues Hamel et Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. S'adresser à François André, No. 147 rue de la Morénie, Saint-Boniface. Tél. Main 6125. 46-47

Maison à louer, 118 rue Aulneau, $10.00 par mois. S'adresser à The Guilbault Co. Ltd., rue des Meurons, Saint-Boniface. Tél. Main 604.

On demande une servante, chez Madme J. P. Tremblay, 71 rue Spence, Winnipeg.

Une bonne servante trouvera immédiatement de l'emploi chez Mme Ed. Guilbault, au No. 52 Lavérndrye.

On demande du lavage et repassage, spécialité: robes et blouses, mousselines. S'adresser au No. 26 rue Ritchot, Saint-Boniface. 45-48

Maisons à vendre ou à louer.—Trois jolies maisons, bien bâties, grandes et chaudes. Les fils pour la lumière électrique vont être posés dans ces maisons immédiatement.

Sur la rue Prosper, près des rues Marion et Archibald.

A louer pour seulement $15.00 par mois. Prix d'achât : $3,000 dont $500.00 comptant, et la balance en paiements mensuels faciles.

S'adresser:
MODERN CONSTRUCTION AND INVESTMENT LTD.
814-816 Bâtisse Banque Sterling,
Coin des rues Portage et Smith,
Winnipeg.
Téléphones: Main 3499-3151.
46-49

Un Areoplane 'a Somerset

Nous avons eu mercredi dernier 10 septembre, la surprise de voir à Somerset un aéroplane monté par 3 aviateurs, venant probablement des Etats-Unis. Un ron-ron de gros chat fit sortir en quelques secondes tous les habitants de leurs demeures. Après avoir fait un cercle complet autour de Somerset, comme un oiseau gigantesque qui cherche le point favorable où atterrir, l'aéroplane finit par s'abattre dans la propriété de M. C. E. Clarke. La foule se transporta immédiatement pour examiner de près la machine et ses occupants. Les aviateurs repartirent immédiatement vers le Sud. En passant près des élévateurs, les fils du téléphone touchèrent à l'appareil et faillirent le renverser. L'aéroplane fit deux ou trois tours sur lui-même, mais reprit sa course comme si rien n'était.—*Lorne News*, section française.

Naissance

En cette ville, le 21 courant, Madame W. Whiteway, une fille.

Ecole Provencher

Les jeunes musiciens de l'école secondés par quelques membres du corps professoral, se sont remis avec ardeur à pratiquer, de manière à reformer un orchestre au moins équivalant sinon supérieur à celui qui s'est fait applaudir et admirer l'année dernière. Ils savent déjà plusieurs morceaux nouveaux et seront prêts, sous peu, à donner une séance au public.

M. D. L. Mackintosh, organisateur de parcs et jardins pour la compagnie L. L. May, de St. Paul, a visité les jardins scolaires la semaine passée. Il a complimenté les garçons sur la bonne tenue, le bel aspect de leurs jardins, et leur a dit qu'on essayait en ce moment d'intéresser les autorités scolaires de St. Paul à cette œuvre. Il fit ressortir le côté éducatif aussi bien qu'utilitaire de cette branche du cours d'enseignement; et félicita chaudement les garçons de la bonne fortune qu'ils ont de se trouver dans une école à la hauteur de tous les progrès.

M. H. W. Wason, directeur de l'agriculture élémentaire pour la Province, vint aussi visiter l'école, afin d'examiner les établis de menuiserie, avec l'intention d'en faire introduire de semblables dans d'autres écoles de la Province.

Il fit observer que les Commissaires d'Ecole de Saint-Boniface ont fait preuve d'un esprit judicieux et patriotique en favorisant l'industrie locale dans l'acquisition du matériel nécessaire ; car la "Cusson Lumber Co." a fourni des bancs ou établis de menuisier meilleurs et plus commodes que ceux qui ont été achetés aux Etats-Unis par la Commission scolaire de Winnipeg.

Parmi d'autres visiteurs il faut citer M. et Mme Dostert, de Trois-Rivières, de Québec, qui vinrent présenter leur garçon à l'école. Ils ont été émerveillés. Pour la section du Travail Manuel, c'est le modelage qui les a spécialement intéressés.

Les résidents de Saint-Boniface se rendent compte, peu à peu, que leur école mérite d'être visitée. Tous ceux qui y sont venus ont exprimé un sentiment de véritable surprise; ils ne se figuraient pas y rencontrer une si parfaite installation; et ils sont repartis enchantés à la pensée que leurs garçons Canadiens-français à l'Ecole Provencher, peuvent se munir avantageusement en vue du "struggle for life."

Pique-Nique du Club Bicycliste Belge

Malgré le temps froid le pique-nique organisé dimanche dernier sous la présidence de M. G. Racymaecker, sur le terrain de M. Théophile Nuytton,, Springfield Road a été des mieux réussi. Chars superbement décorés réservés au club des "pipeux" et de la fanfare, rafraîchissements succulents sandwiches, rien ne manquait à la fête à laquelle participaient plus de 300 Belges. Durant toute l'après-midi des jeux et courses eurent lieu sans discontinuer. Nous donnons ci-dessous le nom des vainqueurs.

Courses pour hommes, 100 verges.

1er. O. Huybrecht; 2me. C. Van Rompu; 3ème J. Verhaeghe.

Courses pour femmes mariées, 50 verges:

1er. Mme Boone; 2ème Mme Courtens; 3ème Mme H. Duyvejonck.

Course pour jeunes filles, 50 verges:

1èer. Mlle DeKuyper; 2ème, Mlle M. Verhaeghe; 3ème; Mlle A. Verhaeghe.

Course de l'œuf à la Cuillère:

1ère. Mlle E. Verhaeghe; 2ème Mme Boone; 3ème Mlle Ysenbaert.

Course aux patates:

1er. O. Huybrecht; 2ème. A. Tde; 3ème, J. Vandekeere.

Course aux anneaux:

1er. C. Diericks; 2ème J. Hoflack; 3ème, R. Logier; 4ème A. Vandendriesshe.

Course de byciclettes:

1er. C. Huyghe; 2ème. A. Verraes; 3ème R. Logier.

Election au College de St-Boniface

La semaine dernière les congrégations et les divers groupes littéraires et sportifs du Collège Saint-Boniface ont élu leurs officiers pour l'année scolaire 1913-1914, sous la direction du Révérend Père Adam, S.J., Fontaine, S.J., et Gagnier, S.J., pro-recteur. Les résultats ont été les suivants:

Congrégation de la Sainte Vierge, partie française, préfet: C. E. Champagne; premier assistant, A. Bohémier; second assistant, L. Senez.

Académie française, président, A. Bohémier; vice-président, A. E. Champagne; secrétaire, George Laflèche.

Académie Campion, C. Wyrzykowski, président; A. Messner, vice-président; S. McNiel, secrétaire.

Comité des sports, seniors, C. E. Champagne, président général; A. Doiron, secrétaire général.

La Congrégation de la Très Ste.-Vierge, partie anglaise, élus: préfet, McNell, premier assistant; C. Wyrzykowski, second assistant secrétaire, A. Messner.

Joli Mariage

Lundi matin avait lieu à la cathédrale de cette ville, le mariage de M. Magloire Lacroix, Jr., et de Mlle Joséphine Dufault.

M. M. Lacroix, père du marié, ainsi que M. et Madame Maxime Dufault, père et mère de la mariée.

M. Alfred Dufault, garçon d'honneur, Mlle Béatrice Lacroix, fille d'honneur, et un bon nombre de parents, accompagnait à l'église les heureux époux.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Messier.

Après la messe, les invités aux noces se rendirent à la résidence de M. Maxime Dufault, rue Langevin où on leur servit un excellent dîner. Le souper, excellent aussi, fut pris chez M. Lacroix, et fut suivi d'une agréable soirée.

Nos félicitations et nos vœux de bonheur à M. et Madame Lacroix.

* * *

Dimanche soir les nombreux amis de M. Magloire Lacroix se réunissaient au Club Laurier pour le fêter à l'occasion de son prochain mariage avec Mademoiselle J. Dufault. Il y eut discours, musique et chansons. On présenta une bourse d'argent à M. Lacroix.

Le Reseau du Transcontinental National

Le Colonel Wm. M. Macpherson, de retour du voyage d'inspection qu'il vient d'accomplir, en compagnie d'autres hauts officiers, sur le Transcontinental National, déclare que l'immense réseau se parachève rapidement. Toutefois, l'expédition régulière du grain ne s'y pourra faire encore, cette année, que sur la section Edmonton-Fort-William. L'automne prochain, on atteindra Québec, et si le gouvernement fédéral a pris la peine de démontrer, l'hiver de 1913-14, la possibilité de la navigation hibernale, beaucoup d'expédition de grain pourra se faire de Québec, à la saison tardive.—*Action Sociale.*

Ils sont emerveilles du Canada

Les membres des différentes sections du congrès géologique international sont de retour des différentes parties du Canada qu'ils ont explorées. Plus de quarante nations étaient représentées à cette convention, et leurs études approfondies de notre pays au point de vue de sa formation géologique et sous le rapport de ses innombrables ressources naturelles, constituent une des plus belles réclames pour le Dominion.

Les congressistes one visité le Canada, depuis le Cap Breton jusqu'à Vancouver, et de là jusqu'au Klondyke. Ils ont pu se convaincre que loin d'être une région arctique, au climat rigoureux et au sol aride, le Canada est au contraire une contrée merveilleusement dotée et pleine de promesses

Les délegués ont visité nos mines inépuisables de toute nature: ils ont été témoins de l'activité de son industrie, ils ont constaté le développement extraordinaire de nos exploitations agricoles, les grandes facilités de nos moyens de transport tant sur terre que sur mer, et ils retournent maintenant dans leur pays, respectifs avec l'idée que le Canada est destiné à devenir une des plus florissantes nations du globe.

Telle est en substance l'impression que ressent M. Adams, de cette ville qui a dirigé une centaine de délégués dans l'Ouest Canadien.

Le Village de Saint-Pierre

Nous avons déjà annoncé que M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, venait d'écrire l'histoire de sa paroisse. Notre journal, très intéressé, a demandé à prendre connaissance de ce livre même avant sa publication.

Que de choses contient ce livre! Nous en ferons plus tard une analyse.

L'auteur a bien voulu nous permettre de donner ici des prémices. Nous en avons choisi trois parmi beaucoup d'autres: "Le village de Saint-Pierre"; "Le Père Ritchot" (portrait du célèbre et si original curé de Saint-Norbert); "La chasse au buffalos dans la prairie."

Cette semaine: *La paroisse de Saint-Pierre*:

Très coquet le village de Saint-Pierre au milieu des arbres qui l'entourent d'une verte ceinture; arrosé qu'il est par le petit ruisseau de la Fourche qui se plaît à paresser dans son voisinage, il semble vouloir prendre chaque année plus d'importance. La belle église qui le domine tout à fait semble le protéger. Le beau couvent des Révérendes Sœurs de Jésus-Marie porte à quarante-cinq pieds de hauteur sa belle statue de la mère de toutes grâces; et le presbytère avec sa pelouse parsemée d'arbres et de fleurs, jette une note très gaie entre les deux nobles édifices. Du même coté de la rue c'est l'hôtel-de-ville qui, outre la salle où se réunit le conseil de la municipalité de DeSalaberry et le bureau de son grffier, possède aussi le bureau du greffier de la Cour du Comté de Jolys; c'est le siège du comté judiciaire dont dépend tout le territoire du comté législatif de Carillon. Le juge de comté qui tient session à Saint-Pierre environ tous les deux mois, a pouvoir de connaître de toute cause civile jusqu'à la somme de quatre cents piastres. C'est surtout une cour d'équité. La première fois que la cour de comté prit session à Saint-Pierre, ce fut le 8 novembre 1884, et la séance fut présidée par l'Hon. Juge Ardagh. C'est l'Hon. Juge L. A. Prud'homme qui depuis de longues années vient siéger à Saint-Pierre. Mais la municipalité de DeSalaberry et la justice ne sont vraiment bien logées que depuis 1908. C'est alors que fut érigée la belle construction en briques que nous venons de nommer l'Hôtel-de-Ville. Au-dessus de la salle municipale et des bureaux se trouve une belle salle publique pour les réunions d'intérêt général: et dans le sous-sol se trouve un cachot fourni de toutes les améliorations modernes avec ses étroites cellules, véritable cages de fer où sur un dur lit de camp on peut envoyer réfléchir les tapageurs et les délinquants; la crainte est vraiment le commencement de la sagesse car jusqu'à présent cette prison n'a guère servi.

C'est monsieur Adhémar Renuard qui fut l'entrepreneur de ce palais municipal, et palais de justice en même temps.

Le cillage de Saint-Pierre est vraiment le cœur de la paroisse: outre sa belle église et son beau couvent, il possède une école de garçons très convenable où nous verrons bientôt enseigner des frères d'une compétence indiscutable.

Plusieurs maisons d ecommerce peuvent pourvoir aux besoins de toute la population. Une compagnie sous la raison sociale de "St. Pierre Trading Co." ou compagnie marchande de Saint-Pierre, possède un grand magasin sur l'emplacement de l'ancien presbytère, à l'intersection des deux principales rues du village. Monsieur Joseph Madon, tient lui aussi ouvert un beau et grand magasin général sur la rue qui court de l'ouest à l'est, puis Monsieur Alfred Lasalle leur fait concurrence amicale; son établissement fait presque face à celui de la Compagnie. Quand j'aurai mentionné la grande ferblanterie de Monsieur Louis Tessier et l'épicerie qui s'y trouve annexée, j'aurai à nommer Monsieur Napoléon Nault, le maître de poste, avec sa salle de billard, son magasin de fruits et sa chaise de coiffeur et de barbier.

A l'extrémité est du village se trouve le très important établissement de Monsieur Adhémar Renuart: bois de charpente et de menuiserie, fers, portes et fenêtres, en un mot tout ce qui sert à la construction et comme annexe, magasin de meubles en tous genres depuis les premiers objets d'ameublement jusqu'au cercueils, et aussi son agence de machines agricoles.

La banque d'Hochelaga depuis quelques années est venue établir une succursale au milieu du village de Saint-Pierre et un roulement d'environ trois cents mille piastres se fait par ses guichets.

Un certain nombre de belles et coquettes résidences borde ntles rues du gentil village; trois forges, une boulangerie et une boucheir, deux magasins de nouveautés. Et c'est tout si j'ajoute que deux médecins veillent à la santé de notre population toute entière et poussent des pointes dans les établissemnts des environs.

Il y a trente-trois ans, alors que nous construisions la si modeste petite église qui nous paraissait bien belle pour le temps, personne n'eût songé qu'il surgirait ici ce coquet village aux allures de petite ville, dans les larges rues duquel nous entendons à chaque instant ronfler les automobiles.

La Broquerie

Au milieu de fort jolies prairies toutes vertes encore et parsemées de bouquets de bois, la petite paroisse montre aux visiteurs de fort jolies maisons, fort gaies, et fort proprettes. L'église en briques jaunâtres est grande et d'un fort bon style, l'intérieur en est presque achevé et est fort joli. Un beau tableau la "Sainte Famille" donne à la maison de Dieu un très beau caractère. Le clocher n'est point encore surmonté de sa flèche, mais une belle cloche, placée dans un campanule, au milieu de la pelouse qui entoure l'église, appelle les fidèles aux offices divins.

BRIANIS.